

2000



RAPPORT ANNUEL

F

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,4 milliard de francs par année, soit quelque 0,33 pour cent du Produit national brut ou encore 54 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

À la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre de l'aide au développement: le **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à l'économie (seco)** au Département fédéral de

l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,1 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'oeuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partenaires.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie de marché dans les pays de l'**Europe**

de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 17 pays et régions dits de concentration et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, plus de 900 programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



SOMMAIRE

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

- 2 **ÉDITORIAL**
L'approche multilatérale dans la coopération au développement :
une aide de plus en plus nécessaire

L'APPROCHE MULTILATÉRALE

- 4 **INTRODUCTION**
Faire participer les bénéficiaires
- 5 **STRATÉGIE**
Un plan d'action pour diminuer la pauvreté au Mozambique
- 6 **DIALOGUE**
Une initiative pilote en Bolivie
- 7 **COORDINATION**
Le rôle clé du PNUD
- 8 **RECHERCHE MÉDICALE**
Juguler le choléra au Bangladesh
- 9 **RECHERCHE AGRICOLE**
Sauvegarder la biodiversité du riz

LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

- 10 **INTRODUCTION**
Apprendre à produire en polluant moins
- 11 **COLOMBIE**
L'art d'extraire le gravier en douceur
- 12 **EL SALVADOR**
Trouver des solutions pour une fabrique d'engrais
- 13 **VIÊT-NAM**
L'engagement d'une fabrique de papier vers l'éco-efficacité
- 15 **PARTIE STATISTIQUE**
Tableaux et graphiques

L'APPROCHE MULTILATÉRALE DANS LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT: UNE AIDE DE PLUS EN PLUS NÉCESSAIRE

La coopération au développement multilatérale a pris ces dernières années de plus en plus d'importance en raison du processus de mondialisation. De nombreux domaines tels que l'économie, l'environnement, la santé ont aujourd'hui des dimensions planétaires. Les questions les concernant ne peuvent plus être résolues qu'au niveau international ou régional. Les enjeux dépassent les capacités d'un seul État.

Ce phénomène s'applique également à l'aide au développement: aussi la Suisse attache-t-elle une importance toujours plus grande à la coopération multilatérale. Celle-ci, conjointement avec l'aide bilatérale, fait partie d'un tout visant les mêmes objectifs, à savoir la réduction de la pauvreté, la bonne gestion des affaires publiques, la sauvegarde des ressources naturelles, le désendettement et l'égalité hommes-femmes entre autres. Financièrement, cet engagement par le biais d'organisations multilatérales représente environ un tiers de l'aide publique suisse: ainsi pour l'an 2000, plus de 330 millions de francs ont été mis à disposition de programmes de l'ONU et des institutions de Bretton Woods. De cette somme, 170 millions sont consacrés aux activités de développement et d'aide humanitaire de l'ONU, ce qui place la Suisse parmi les douze plus importants contributeurs.

Une aide plus efficace

Derrière ces chiffres se cache un travail concret dans de nombreux secteurs touchant au quotidien des populations les plus défavorisées. C'est pourquoi la Direction du développement et de la coopération (DDC) a choisi de présenter cette année dans ce rapport des exemples reflétant quelques-unes des multiples facettes de la coopération multilatérale. Les institutions mention-





nées font partie de celles que la Suisse privilégie. En effet, afin d'éviter une dispersion trop grande des ressources, elle applique pour l'aide multilatérale le même principe que pour l'aide bilatérale: concentrer les moyens afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

La Suisse ne se limite toutefois pas à un rôle de donateur et d'observateur extérieur. Par sa présence dans plusieurs organes directeurs, elle participe aux décisions et exerce un droit de regard sur la réalisation des projets. Les institutions de coopération multilatérale jouent en outre un rôle moteur dans de grands débats autour des prochains défis de l'humanité: les moyens pour réduire durablement la pauvreté, la répartition de l'eau, le transfert de savoir et de technologie, la lutte contre le sida, la préservation de l'environnement.

La DDC et le Secrétariat d'État à l'économie (seco) participent aux forums ainsi qu'aux grandes conférences internationales concernant ces thèmes. Leurs programmes répondent chaque année davantage aux exigences de meilleure coordination des actions et d'exploitation des synergies qui sont précisément demandées aux principaux acteurs multilatéraux. Les deux offices définissent d'un commun accord la politique d'aide multilatérale.

Minimiser l'impact environnemental des industries

Concernant l'aide bilatérale, chaque office est chargé d'un domaine défini. Le seco gère une partie des programmes liés à l'environnement. Il a ainsi choisi de présenter dans ce rapport les enjeux liés au transfert de technologie environnementale.

Pour le seco, la protection de l'environnement est l'une des priorités de ses programmes. Elle est en effet trop souvent sacrifiée aux impératifs de la croissance industrielle et de la création d'emplois dans les pays en développement connaissant une expansion rapide. Les atteintes à l'environnement sont de plus en plus graves et, généralement, la législation régissant les activités industrielles est lacunaire. De son côté, la Suisse, en adoptant il y a de nombreuses années une politique rigoureuse de protection de l'environnement, a accumulé une expérience précieuse dans le domaine technologique et législatif.

Les concepts tels qu'efficacité environnementale, réduction des déchets, prévention des pollutions et production plus propre («cleaner production») sont exportés vers les pays en développement par le biais de centres de production plus propre («cleaner production centers») qui fournissent information et savoir-faire aux entreprises. Les objectifs sont de diminuer les coûts de production, protéger la santé humaine et minimiser les impacts sur les ressources et l'environnement. Les technologies de la «cleaner production» permettent de réduire la consommation de matière première, d'énergie et d'eau, d'éliminer partiellement ou totalement l'utilisation de produits toxiques ou chimiques ainsi que de diminuer la génération de déchets. Toutes ces mesures contribuent à une forme de développement économiquement et environnementalement durable.

Walter Fust
Ambassadeur
Directeur de la DDC

David Syz
Secrétaire d'État
Directeur du seco



FAIRE PARTICIPER LES BÉNÉFICIAIRES



Par l'aide multilatérale, la Suisse contribue d'une part aux institutions financières internationales telles que la Banque mondiale (BM) et les banques régionales de développement et, d'autre part, au système des Nations Unies. Les cinq exemples suivants reflètent quelques aspects de cette aide répondant à la nécessité de concentrer les moyens pour relever des défis à l'échelle planétaire.

Les deux premiers articles évoquent une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté présentée en septembre 1999 par la BM et le Fonds monétaire international (FMI). Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (PRSP) et le cadre de développement intégré (CDF) sont les mécanismes mis en place par les institutions de Bretton Woods. Il s'agit de faire en sorte que les stratégies de lutte contre la pauvreté soient discutées et élaborées dans les pays mêmes, à la fois par les autorités et par les différents acteurs de la société civile.

Soutien de la Suisse

Pour les bailleurs de fonds, cette démarche apprend à être davantage à l'écoute des gouvernements et des populations auxquels est fournie l'aide au développement et à être de meilleurs partenaires pour eux. Ces instruments remplaceront les programmes d'ajustement structurel et conduiront à un allègement de la dette s'ils sont approuvés par la BM et le FMI. À l'instar du Mozambique et de la Bolivie, d'autres pays se sont lancés dans la formulation d'un PRSP ou d'un CDF, et la Suisse soutient financièrement plusieurs pays dits de concentration engagés dans cette voie.

Le troisième article évoque l'importance du rôle du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui fait office de coordinateur en matière de coopération au développement pour les multiples entités de l'ONU. Le PNUD reçoit près de 60 pour cent des fonds suisses destinés aux activités de développement des Nations Unies. Il fournit à ses pays partenaires des conseils et des appuis dans les domaines de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, de gestion de l'environnement et d'égalité hommes-femmes.

Importance de la recherche

Autre facette de l'aide multilatérale: la recherche. Celles en matière de santé et d'agriculture font l'objet des deux articles suivants. Le centre de recherche situé au Bangladesh a été pionnier dans la lutte contre le choléra. Le programme a été soutenu bilatéralement par la DDC durant plus de 20 ans et vient de passer, vu l'importance de la recherche internationale en santé, dans le portefeuille multilatéral. Le centre a diffusé à large échelle des connaissances qui ont souvent servi de base à l'action des gouvernements confrontés aux épidémies de maladies diarrhéiques.

Pour sa part, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) vise à promouvoir une agriculture assurant une meilleure sécurité alimentaire et un développement durable dans les pays en développement. La priorité est donnée aux projets, comme l'exemple décrit, possédant une dimension internationale. La plupart des centres de recherche faisant partie du CGIAR se trouvent dans les pays du Sud.

UN PLAN D'ACTION POUR DIMINUER LA PAUVRETÉ
AU MOZAMBIQUE

Près de 70 pour cent de la population mozambicaine vit dans le dénuement. Manque de ressources, absence de soins médicaux et analphabétisme sont le lot de la majorité des 19 millions d'habitants. Le Mozambique reste l'un des pays les plus pauvres de la planète et la situation n'a guère évolué malgré une croissance économique qui a dépassé 10 pour cent entre 1996 et 1999. Le gouvernement

nétaire international et, entre autres, conduire à un allègement de la dette.

Nature de la pauvreté

Mais avant de fixer les objectifs, il a fallu établir une sorte d'état des lieux de la pauvreté au Mozambique et répondre à quelques questions. Qui sont les pauvres et pourquoi? Où vivent-ils? Quels sont les obstacles empê-

vestissements dans les zones rurales: améliorer le réseau routier, l'alimentation en énergie et les infrastructures en général afin de désenclaver ces régions et leur offrir un accès aux marchés. La diversification des cultures sera également encouragée et les petits paysans mieux équipés et leur régime foncier sécurisé.



a décidé de relever un défi essentiel: celui de faire diminuer la misère. Pour y parvenir, il a préparé un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Un plan d'action a été élaboré par les autorités mozambicaines et reflète leur détermination à améliorer les conditions de vie des plus démunis. Il formule les stratégies et indique les priorités. La société civile, les institutions démocratiquement élues et les organisations non gouvernementales participent au processus et mettent en évidence les liens entre politique et pauvreté. Ce plan devait être approuvé en mars 2001 comme PRSP («Poverty Reduction Strategy Papers») par la Banque mondiale et le Fonds mo-

chant les pauvres de participer à la croissance? Comment augmenter l'efficacité des mesures prises par le gouvernement? Comment lier la stratégie de réduction de la pauvreté au cadre macro-économique? Comment mesurer le progrès économique et social? La DDC a financé cette démarche de définition du profil national et des profils provinciaux de la pauvreté.

Les premières réponses permettent de constater que l'agriculture est l'occupation principale de 80 pour cent des Mozambicains et en particulier des pauvres. En augmentant la productivité de ce secteur, l'impact sur la pauvreté devrait être immédiat. Dans cette optique, il convient de faire des in-

Au vu de la complexité du phénomène de la pauvreté, d'autres paramètres entrent en ligne de compte pour combattre le paupérisme de la société mozambicaine. Le gouvernement propose ainsi d'augmenter les dépenses dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'engage en outre à renforcer la démocratie, l'ordre public et la sécurité, à faire diminuer les discriminations des femmes et les différences régionales. Ces mesures ne vont pas signifier un changement radical, mais supposent une lente mutation. La mise en œuvre du PRSP va s'étendre sur trois ans à partir de 2001 et l'objectif pour les dix prochaines années est de réduire la pauvreté de 20 pour cent.

UNE INITIATIVE PILOTE EN BOLIVIE



La Bolivie est engagée depuis quelques années dans un processus de réformes dont le but principal est la lutte contre la pauvreté. Ce pays, considéré comme le plus pauvre d'Amérique latine, fait figure de pionnier car il a réussi à formuler une stratégie impliquant tous les acteurs de la vie économique et sociale: gouvernement, bailleurs de fonds, société civile et secteur privé. Ensemble, ces partenaires ont décidé de tirer à la même corde pour faire reculer la pauvreté et assurer un développement durable dans l'équité.

La démarche a débuté par le constat qu'il était vital d'avoir une vision globale des problèmes pour trouver des solutions. Une plate-forme de dialogue national, réunissant dès 1997 tous les représentants de la réalité bolivienne, a abouti à la mise sur pied d'une part d'un «nuevo marco» (nouveau cadre) qui règle les relations entre le gouvernement et les agences de développement, et, d'autre part, à un plan d'action appelé «para vivir mejor» (pour

une meilleure vie). Ce dialogue a été ouvert à des groupes de personnes qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été associées à des processus de prises de décision. Les municipalités ont également été consultées pour fixer les objectifs.

Multiples interventions

Ce plan d'action national, établi pour cinq ans, entre dans la nouvelle approche de la Banque mondiale, appelée cadre de développement intégré (en abrégé, CDF – «Comprehensive Development Framework»). Considéré comme projet pilote, il est constitué de quatre piliers: l'opportunité, l'équité, le développement institutionnel et la dignité. Ces concepts englobent toute une palette d'interventions dans les domaines économiques et sociaux destinées à réduire la pauvreté et l'exclusion.

De nombreux paramètres sont en effet interdépendants et le succès d'un

projet national de lutte contre la pauvreté est lié à plusieurs conditions. Ainsi par exemple, l'équité est un objectif irréalisable lorsque la corruption règne au sein d'une administration. Il est inutile de construire une nouvelle école si l'on ne dispose pas d'enseignants compétents ni de matériel scolaire. Et si l'on n'assure pas des soins dès la naissance, on risque de scolariser des enfants à la santé déficiente. Par ailleurs, les paysans ne pourront pas sortir du circuit de trafic de coca s'ils n'ont pas d'autres alternatives.

Meilleure coordination

La Bolivie est l'un des premiers pays où l'approche CDF porte ses fruits. Le gouvernement met en place des programmes de mise en œuvre dans le domaine social. Les résultats doivent être régulièrement mesurés par des indicateurs définis au préalable. Tant pour les bailleurs de fonds que pour le gouvernement, le CDF contribue à une meilleure efficacité de l'aide au développement en réduisant les insuffisances ou les doubles emplois. La DDC a contribué à la réalisation du dialogue national et s'est engagée dans le processus de définition du plan d'action. Pour la DDC, il est important que ce CDF garde une certaine souplesse et ne soit pas une camisole de force pour le pays qui le met en œuvre.



LE RÔLE CLÉ DU PNUD

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est une institution très importante au sein de la famille onusienne. Il est le coordinateur des activités de développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et joue un rôle crucial pour les pays les moins favorisés. Présent dans 134 pays mais avec des programmes dans 168 pays, il peut se targuer du principe d'universalité. Le PNUD s'occupe de thèmes concrets visant à améliorer le sort des populations les plus démunies.

Le Sud bien représenté

Politiquement neutre, le PNUD est une agence charnière dans les relations Nord-Sud. Contrairement aux institutions financières internationales, les pays industrialisés n'occupent pas une position dominante. Les pays du Sud y sont mieux représentés et plus impliqués que dans d'autres forums.

Chaque année, le PNUD diffuse un rapport présentant un état des lieux du développement de l'humanité. Ce

ministère du PNUD. Et son rôle de médiation entre le Nord et le Sud est régulièrement apprécié.

Depuis plusieurs années, le PNUD recueille la contribution financière la plus élevée de la Suisse à une organisation onusienne: 52 millions de francs, c'est-à-dire loin devant les 17 millions consacrés au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ou les 11 millions pour le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).



Ses objectifs principaux sont la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance, la gestion durable de l'environnement, l'égalité hommes-femmes ainsi que la prévention et la résolution de conflits. Afin de les réaliser avec le plus d'efficacité, le PNUD met l'accent sur les tâches de conseil politique, de renforcement des capacités des programmes par pays, de défense d'un développement humain durable et d'amélioration de la coordination des programmes de développement des différentes institutions de l'ONU.

document de référence classe les pays selon un indicateur de développement humain (IDH) tenant compte de l'espérance de vie à la naissance, du niveau d'instruction et du niveau de vie et pas seulement en fonction du produit intérieur brut (PIB) par habitant, un chiffre souvent trop réducteur.

Présence suisse

Les objectifs fixés par le PNUD correspondent à ceux prônés par la politique suisse en matière de développement. Ces orientations similaires ont favorisé un partenariat significatif. La Suisse est ainsi très active dans le conseil d'ad-

Avec ce montant, la Suisse figure au huitième rang des donateurs du PNUD. En plus de cette contribution, la DDC coopère directement avec le PNUD dans divers pays. La DDC participe ainsi à la mise sur pied d'une unité d'intervention en cas d'urgence en Éthiopie, à l'amélioration de l'hygiène en milieu urbain au Pakistan, à l'intégration des réfugiés rentrant au Rwanda ou encore à la formation professionnelle pour chômeurs en Ukraine. Ces exemples montrent bien comment la Suisse peut être présente dans de nombreux pays grâce à l'aide multilatérale.

JUGULER LE CHOLÉRA AU BANGLADESH



Le choléra représente toujours un problème majeur de santé publique dans les pays en développement. Chaque année, près de 300 000 cas sont déclarés, dont plus de 10 000 sont mortels. Pour combattre cette maladie, un centre de recherche a été créé, en 1960 déjà, au Bangladesh. Son champ d'activités s'est considérablement élargi et actuellement les efforts se concentrent sur la santé de l'enfant, l'éducation à l'hygiène, la santé de la reproduction ainsi que la problématique du sida. L'accent porte sur la recherche appliquée en matière de prévention.

En ayant versé, depuis 1980, plus de 25 millions de francs, la DDC a été l'un des principaux donateurs du Centre de recherche en santé et en population situé à Dhaka. Celui-ci, connu sous son sigle de ICDDR, B – soit le Centre international pour les maladies et la recherche diarrhéiques, Bangladesh – a joué un rôle crucial dans la réduction de la mortalité infantile, notamment avec la vulgarisation de la formule de réhydratation orale, désormais utilisée aux quatre coins de la planète.

Ses longues années d'expérience lui confèrent un statut d'excellence dans des domaines tels que la nutrition, les maladies de l'enfance et la santé de la reproduction. Environ 200 chercheurs y travaillent, dont une vingtaine sont de compétences de niveau international. La DDC suit étroitement le travail du Centre en tant que membre du conseil de fondation de l'institution et avec le concours de l'Université de Bâle.

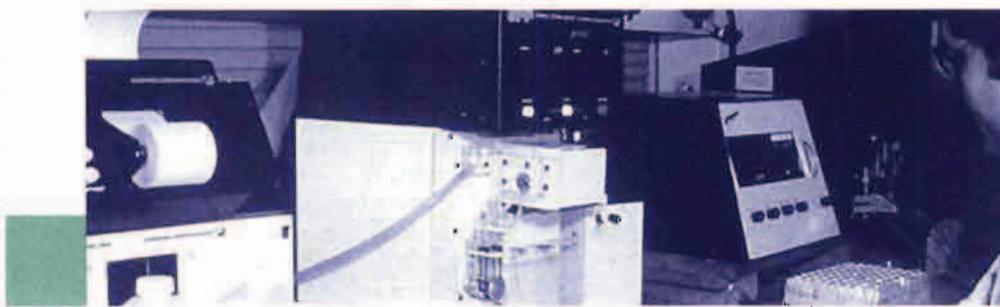
Traiter en réhydratant

Les premières recherches, il y a 40 ans, ont permis de mieux connaître les maladies diarrhéiques et de divulguer l'importance de la réhydratation orale. Le choléra, provoqué par des bac-

téries du genre *Vibrio*, se transmet par voie orale, généralement par ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Diarrhées et vomissements entraînent rapidement un état de déshydratation aiguë. En l'absence d'un traitement d'urgence, la mort survient deux à trois jours après les premiers signes.

Les recherches ont également permis de déterminer l'importance de l'hygiène. Des gestes simples mais salvateurs ont été inculqués: se laver les mains, stériliser l'eau, traiter les crudités de manière antiseptique, cuire longtemps les aliments. Les mères ont ainsi appris qu'en respectant quelques normes et en réagissant aux premiers symptômes, le choléra pouvait être jugulé. La réhydratation permet de maintenir un enfant en vie durant la phase aiguë de la maladie.

Les chercheurs ont également démontré que le vecteur de la maladie se développe essentiellement en milieux humides. Or l'eau est omniprésente au Bangladesh et de nombreuses zones sont insalubres, donc propices au déclenchement d'épidémies. Une amélioration générale des conditions de vie est de fait la mesure la plus efficace pour empêcher le choléra de se propager.



SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ DU RIZ

Le riz est l'aliment de base de la moitié de l'humanité. Cette céréale fait l'objet de recherches poussées destinées notamment à augmenter les rendements afin d'assurer la sécurité alimentaire des pays producteurs. L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), soutenu par la DDC, multiplie ses efforts depuis plus de 40 ans pour améliorer les conditions de vie des riziculteurs, en particulier ceux dont les revenus sont les plus bas. L'un des moyens d'y parvenir est de respecter la biodiversité.

Le riz à haut rendement. Les variétés les plus cotées et les plus répandues sont le riz japonica, à grain court et arrondi, et divers riz parfumés, le basmati du Pakistan et de l'Inde, le jasmin de Thaïlande.

La création des premières variétés performantes dans les années 1960 ont contribué au lancement de la révolution verte, dont le but était d'éliminer les famines et de rendre les pays producteurs autosuffisants sur le plan alimentaire. Ombre au tableau de cette période faste pour le secteur rizicole:

être encore plus verte: produire davantage de riz avec moins de terre, moins d'eau, sans insecticides ni désherbants chimiques. De nouveaux «super-riz» sont en phase d'expérimentation. Pour chaque nouvelle semence, les gènes issus de variétés traditionnelles sont utilisés afin que le potentiel génétique ne soit pas perdu. Le programme sur la biodiversité du riz permet de préserver ce potentiel.

L'IRRI est membre du réseau du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) regroupant



Les Veda, textes sacrés hindous, parlent de plus de 500 000 variétés. Avant la Seconde Guerre mondiale, on en dénombrait en Asie encore quelque 100 000, ce qui prouve l'exceptionnelle biodiversité du riz, fruit d'une lente évolution. Afin de préserver cette richesse, l'IRRI conserve pas moins de 86 000 variétés. Les pratiques de sélection par croisement de semences ont conduit à mettre sur le marché des

l'utilisation à grande échelle de pesticides et d'engrais entraînant de graves conséquences sur l'environnement.

Agriculture plus écologique

Avec cette constatation, le nouveau défi pour l'IRRI a été de faire rimer augmentation de la productivité avec durabilité. La révolution agricole doit

part 16 centres de recherche agricole. Il est financé par 58 membres privés et publics et un budget annuel de 320 millions de dollars. La contribution directe de la Suisse s'est élevée à 20 millions de dollars environ ces dernières vingt années.



LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

APPRENDRE À PRODUIRE EN POLLUANT MOINS



L'environnement subit des dommages graves et souvent irréversibles dans les pays en développement ou en transition où l'industrie est en expansion rapide. Par ailleurs, avec la globalisation croissante, les producteurs de ces pays sont tenus à un respect accru des normes environnementales. Pour aider les entreprises à s'adapter à ces exigences, un concept de production moins polluante appelé «cleaner production» leur est proposé. Il s'agit de transférer un savoir-faire en matière de technologie environnementale ainsi que les méthodes pour répondre aux normes écologiques. Ces connaissances sont diffusées par des «cleaner production centers» (CPC) mis sur pied dans une dizaine de pays par le Secrétariat d'État à l'économie (seco). Les exemples présentés dans ce rapport montrent que les bilans de ces centres sont prometteurs.

Information et conseil

Les CPC offrent un vaste éventail de services: information générale sur les technologies respectueuses de l'environnement, assistance technique, formation, gestion environnementale, efficacité énergétique, éco-design. Les secteurs prioritaires d'activités concernent les industries du textile, du ciment, du papier, du métal et alimentaire. Les informations transmises touchent principalement les domaines de protection de l'air, de gestion des déchets et des eaux usées ainsi que de l'efficacité énergétique.

Les clients sont essentiellement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des communes. Les CPC fonctionnent comme des unités commerciales et leurs services sont payants. Dans leur pays d'implantation, les centres sont soutenus par les associations faitières, les universités et les organisations non gouvernementales.

Chaque CPC est en outre lié à un centre de référence en Suisse, pays qui dispose d'une longue expérience dans le domaine de la protection de l'environnement. Actuellement, deux institutions jouent ce rôle de guide: le laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) de St-Gall et l'institut universitaire de technologie des deux Bâles (FHBB) de Muttenz. Le secteur privé suisse, avec par exemple les producteurs de machines ou de technologie respectueuse de l'environnement, est également engagé dans le programme des CPC.

Développement durable

Le concept de «cleaner production» a été élaboré initialement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ainsi que par l'Organisation de développement industriel des Nations Unies (UNIDO). Son objectif principal est de prévenir et de réduire la pollution industrielle au début et durant le cycle de production, plutôt qu'à la fin par des modes de production éco-efficaces. Il conduit ainsi d'une part à une meilleure utilisation des ressources naturelles et à une diminution de la pollution, et, d'autre part, il augmente la compétitivité des entreprises sur le marché international.

La «cleaner production» offre aux pays en développement et en transition une contribution importante au développement durable grâce notamment à une utilisation plus efficace des ressources, une diminution des émissions polluantes, une politique d'entreprise orientée vers la durabilité, de meilleures conditions de travail et de vie et une aide à la formation. Du point de vue des entreprises, elle peut signifier une réduction des coûts de production, une amélioration de la qualité du produit, la labellisation écologique d'un produit ou encore une augmentation de la valeur d'une entreprise grâce à la réduction des risques environnementaux.

L'ART D'EXTRAIRE LE GRAVIER EN DOUCEUR

Les normes écologiques s'imposent peu à peu dans le secteur colombien de l'extraction de gravier. Les prestations environnementales des entreprises ont commencé à s'améliorer grâce au savoir-faire dispensé par des spécialistes dans le cadre d'une co-

Décrocher une distinction

Les entreprises qui atteignent un standard minimum obtiennent la distinction «Cantera verde». Celle-ci doit toutefois être périodiquement renouvelée. Les améliorations ne concernent

fluente positive sur la santé des travailleurs. Tous ces changements amèneront les riverains à mieux accepter ce type d'exploitation.

Le programme, qui a débuté en 1999 pour s'étendre à tout le pays à la fin 2000, a permis d'améliorer de manière significative les infrastructures du secteur. L'EMPA est le centre de référence. Pour sa part, le centre de technologie environnementale de Medellin a joué un rôle de coordinateur, collaborant avec les associations de la branche et les autorités responsables de l'environnement. La mise en place de ce réseau colombien est particulièrement importante pour l'avenir. En effet, après la première phase d'assistance offerte par la Suisse, la Colombie devra assumer seule le projet.

L'exemple suisse

Dans cette optique, neuf personnes du secteur colombien de l'extraction de gravier ont été invitées à séjourner en Suisse en août 2000 afin de procéder à un échange d'information et d'expériences. La délégation a notamment reçu des renseignements sur la législation en vigueur. Elle a également visité six carrières. La voie est désormais tracée pour procéder à un transfert de savoir-faire entre la Suisse et la Colombie.



opération entre la Suisse et la Colombie. Appelé «Cantera Verde», soit carrière verte en espagnol, le programme a pour objectif d'augmenter l'éco-efficacité.

Les entreprises volontaires obtiennent un avantage par rapport à la concurrence grâce à des mesures incitatives. Elles sont dans un premier temps inspectées par des experts de l'Association suisse des sables et graviers (ASG) qui participe au projet aux côtés du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA), et de la société EcoPartner GmbH. L'inspection débouche sur une évaluation des performances, suivie de recommandations destinées à assurer une meilleure qualité des matériaux de construction ainsi qu'un respect accru des consignes environnementales et de sécurité.

pas uniquement la compétitivité de l'entreprise, mais également ses prestations dans le domaine environnemental. Elle devra veiller à ne contaminer ni les nappes phréatiques, ni les sols ni l'air. La qualité des places de travail est un autre facteur pris en compte. Une réduction de la poussière, de la suie et du bruit aura une in-



TROUVER DES SOLUTIONS POUR UNE FABRIQUE D'ENGRAIS

Fertica est un important groupe producteur d'engrais présent dans plusieurs pays d'Amérique centrale. Sa filiale d'Acajutla, au Salvador, s'est engagée dans un processus visant à réduire la pollution lors de la fabrication de ses produits. À cette fin, elle a pu bénéficier de l'appui du «cleaner production center» (CPC) national ainsi que de l'institut universitaire de tech-

Proposer des solutions

Divers problèmes ont été détectés grâce à l'examen de l'exploitation. Des méthodes de production inadaptées ainsi que des installations vétustes ont conduit au gaspillage de matières premières et d'énergie ainsi qu'à une pollution excessive de l'air et des eaux, mettant en danger les humains et l'en-

vironnement. Ce plan a débuté en juillet 2000. Le vœu du FHBB est d'offrir aux entreprises diverses possibilités, à court ou long terme, d'optimiser durablement leurs processus de fabrication. Il s'agit bien sûr aussi de garantir les emplois.



nologie des deux Bâles (FHBB) situé à Muttenz.

Le chemin entre la déclaration d'intention et la mise en œuvre des premières mesures est long. Il a fallu dans un premier temps établir un bilan de cette entreprise occupant entre 150 et 400 personnes, selon les besoins saisonniers d'engrais. La fabrique produit des engrais phosphatés, des superphosphates et de l'acide sulfurique qui sont exportés vers les pays voisins. Les matières premières utilisées sont essentiellement du soufre, du sulfate d'ammonium, de l'urée, des phosphates, de l'ammoniac et de la potasse.

vironnement. L'examen a par ailleurs montré que l'hygiène et la sécurité au travail devaient être améliorées, la santé des travailleurs étant menacée notamment par la grande quantité de particules de poussière qu'ils respiraient.

Pour obtenir de meilleurs résultats, le CPC, en collaboration avec le FHBB qui sert de centre de référence, a proposé à la direction de Fertica une série de 40 mesures. Celles-ci ont été classées en fonction de critères économiques, écologiques, techniques ou d'organisation. Celles considérées comme prioritaires ont été intégrées à la première phase du plan d'action destiné

Transfert de connaissances

Les activités du CPC ont engendré un effet secondaire particulièrement intéressant: la collaboration avec les autorités gouvernementales. Fertica est désormais impliquée au Salvador dans la mise au point de la législation environnementale. Les connaissances acquises dans le projet sont précieuses, notamment à l'heure de fixer des valeurs limites. Le FHBB a prolongé l'exercice en présentant aux autorités la législation suisse qui a servi de modèle pour divers points comme par exemple la réglementation concernant la pollution des eaux.

L'ENGAGEMENT D'UNE FABRIQUE DE PAPIER VERS L'ÉCO-EFFICACITÉ

La «Viet Tri Paper Company», une entreprise vietnamienne de fabrication de papier, est l'une des premières du pays à avoir pu bénéficier des services d'un «cleaner production center» (CPC). Les résultats sont éloquentes: augmentation de la productivité, baisse des coûts d'exploitation et réduction des émissions polluantes. Ils montrent qu'une production plus propre est une étape vers le développement durable.

Depuis 1997, le gouvernement a commencé à privatiser quelques entreprises du secteur industriel. La majorité des installations sont vétustes et inefficaces. Dans ce contexte, le CPC, créé il y a plus de deux ans à Hanoi, n'a pas eu de peine à recruter des entreprises désireuses de se soumettre à un audit de production propre. La «Viet Tri Paper Company» est l'une des treize entreprises à s'être lancée dans la première phase du projet financé par le seco.

Mettre la théorie en pratique

Cette compagnie, comptant près de 680 employés, a détaché une personne qui a suivi les cours donnés par le CPC. Au fur et à mesure de leur apprentissage, les connaissances sont appliquées à l'entreprise. Des experts internationaux aident à définir des mesures permettant de produire plus proprement ainsi qu'à tester leur faisabilité financière et technique. Les résultats, présentés à la fin de la formation en août 2000, montrent que sur 17 mesures préconisées, 11 ont été exécutées et trois sont en cours. Pour les trois dernières, des vérifications techniques et financières sont encore nécessaires.



Grâce à l'appui du CPC et à un investissement d'à peine 18 000 dollars, cette exploitation papetière a réduit ses coûts de près de 160 000 dollars et augmenté sa production annuelle de papier de 9 000 à 11 000 tonnes. Parallèlement, le volume des eaux usées a diminué de 30 pour cent. Les efforts de la compagnie dans le sens du développement durable se poursuivent et la prochaine étape consiste à passer du stade de «cleaner production» à celui de «cleaner technology» impliquant des investissements plus élevés. L'exemple de la «Viet Tri Paper Company» doit permettre de convaincre des entreprises de pays en développement de l'utilité et de la faisabilité du concept de durabilité, et ce, même avec des moyens limités.

Transfert de technologie

Les 13 audits réalisés ont fourni au CPC vietnamien des connaissances utiles pour les activités futures. La promotion de la «cleaner production» est décisive. La collaboration avec les entreprises a engendré des questions accrues par rapport à la «cleaner technology». Il s'avère nécessaire d'offrir une assistance dans les domaines du développement et de la recherche et de concrétiser le transfert de technologie destinée à améliorer l'éco-efficacité. Le succès d'un développement industriel durable au Viêt-nam en dépend.

CONTEMOS COM AS NOSSAS PRÓPRIAS FORÇAS PARA RESOL-
VER OS NOSSOS PROBLEMAS



Tableau 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique de la
Suisse en 2000

L'Aide publique au développement (APD) est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 164 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova, Malte et Gibraltar.

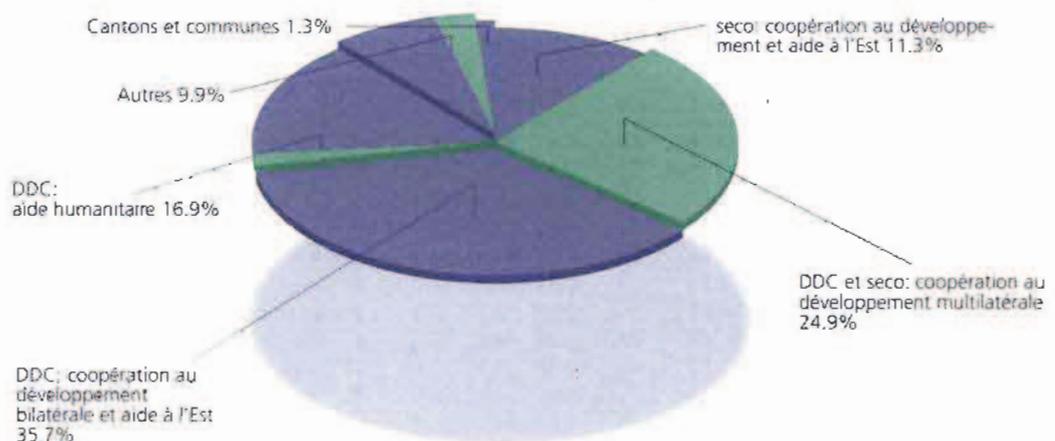
L'aide publique répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 13 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

Sources de financement et instruments (mio fr.)	2000			1999	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
Confédération	1'039.5	439.3	96.1	1'575.0	1'559.6
Direction du développement et de la coopération (DDC)	763.3	369.1	42.2	1'174.8	1'178.0
Aide humanitaire	228.0	24.5	9.6	262.2	308.7
Coopération au développement ¹⁾	489.7	344.6	1.5	835.8	799.1
Coopération avec l'Est	45.6		31.0	76.7	70.1
Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)	169.2	27.9	52.0	249.2	207.1
Coopération au développement	104.9	27.9		132.8	110.3
Coopération avec l'Est	64.2		52.0	116.3	96.8
Autres départements	106.9	42.1	1.8	150.9	174.4
Cantons et communes	19.9		1.8	21.7	22.6
Aide humanitaire	4.2		0.1	4.4	4.3
Coopération au développement	15.6		1.7	17.3	18.2
Total	1'059.5	439.3	97.9	1'596.8	1'582.3
Dont: Aide humanitaire	311.6	24.5	9.7	346.0	403.5
Coopération au développement	637.9	414.7	5.1	1'057.7	1'011.8
Coopération avec l'Est	109.9		83.1	193.0	166.9
Aide publique au développement (APD)	1'059.5	439.3		1'498.8	1'478.3
PNB				436'093	417'314
Part de l'APD au PNB				0.34 %	0.35 %
Aide publique			97.9	97.9	103.9

¹⁾ La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

Graphique 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique au
développement (APD)
de la Suisse en 2000

■ coopération
 bilatérale: 71 %
 ■ coopération
 multilatérale: 29 %



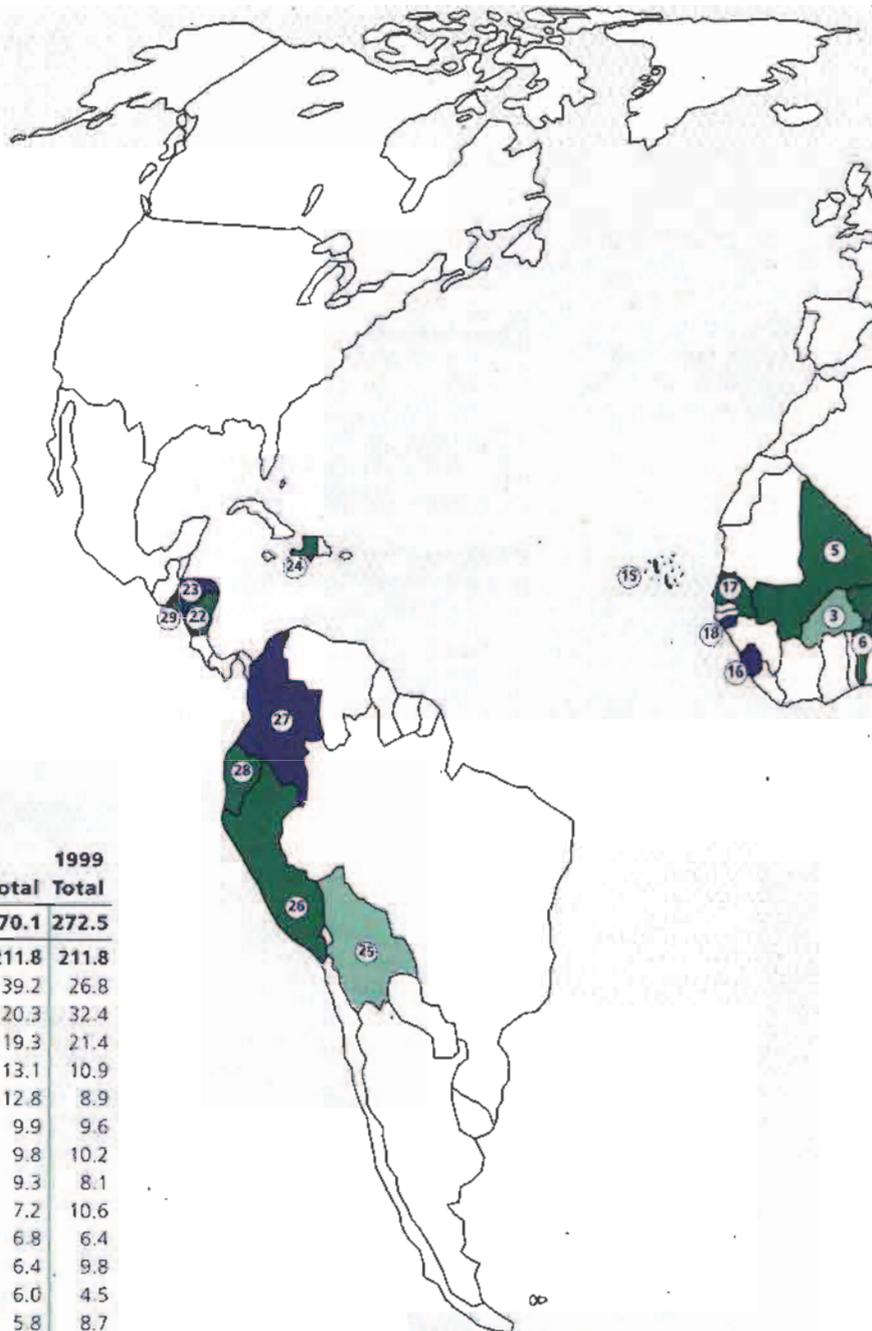


Tableau 2

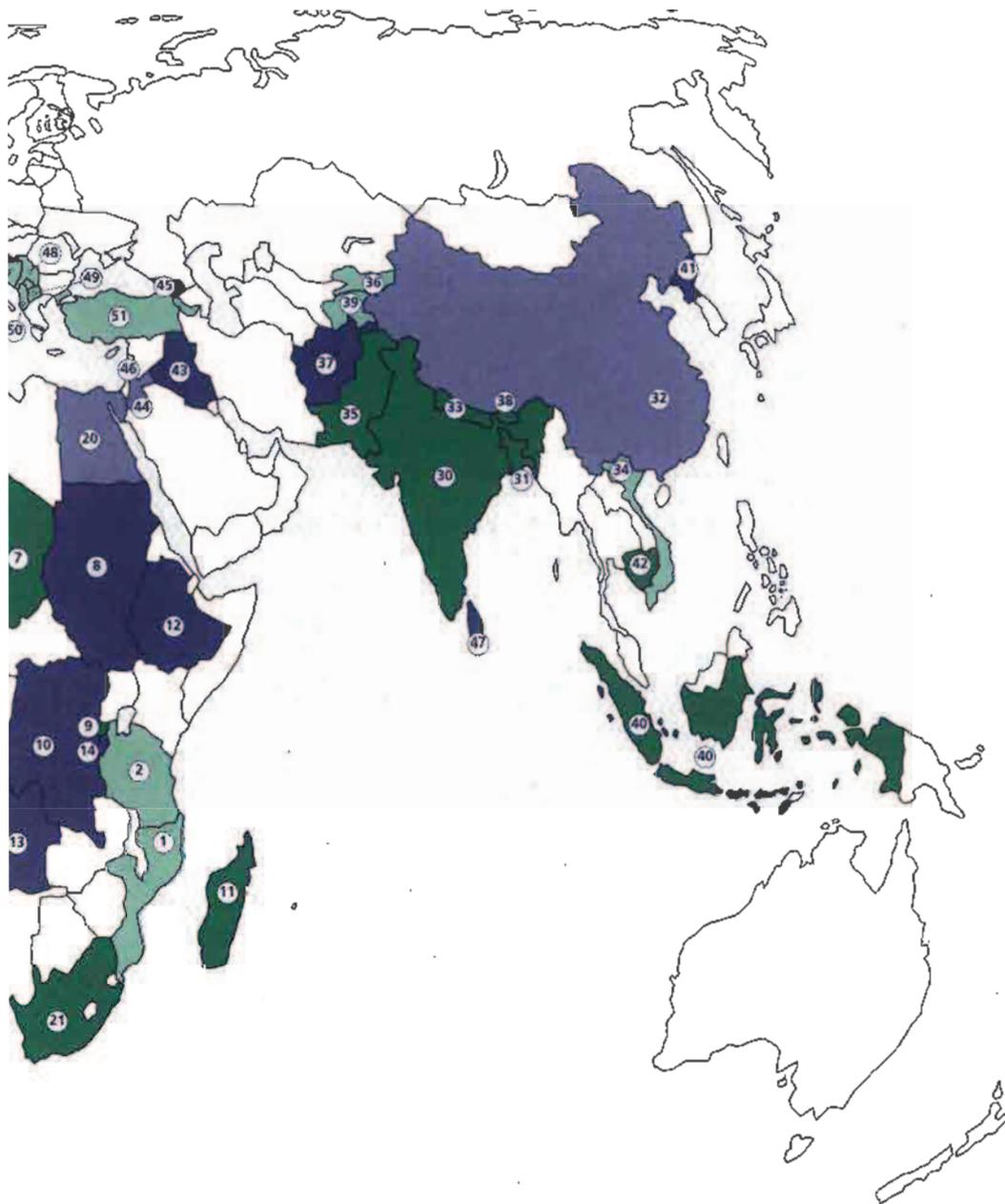
Aide publique au développement (APD) bilatérale de la Suisse

Répartition par principaux pays d'intervention et par catégorie d'aide (mio fr.)

	2000			1999	
	DDC ^{a)}	seco	Autres	Total	Total
Afrique	221.7	40.2	8.1	270.1	272.5
Pays à faible revenu	183.8	22.2	5.7	211.8	211.8
1 Mozambique	25.0	13.4	0.7	39.2	26.8
2 Tanzanie	18.0	2.2	0.2	20.3	32.4
3 Burkina Faso	12.6	6.1	0.4	19.3	21.4
4 Niger	12.7	-	0.3	13.1	10.9
5 Mali	12.5	-	0.3	12.8	8.9
6 Bénin	9.9	-	-	9.9	9.6
7 Tchad	9.3	-	0.4	9.8	10.2
8 Soudan	9.2	-	-	9.3	8.1
9 Rwanda	7.2	-	-	7.2	10.6
10 Congo (R.D.)	6.4	-	0.3	6.8	6.4
11 Madagascar	5.9	-	0.5	6.4	9.8
12 Ethiopie	5.9	-	-	6.0	4.5
13 Angola	5.8	-	-	5.8	8.7
14 Burundi	5.7	-	-	5.7	3.8
15 Cap-Vert	5.0	-	-	5.0	5.7
16 Sierra Leone	4.3	-	-	4.3	4.3
17 Sénégal	4.1	-	0.1	4.2	5.2
18 Guinée-Bissau	4.1	-	-	4.1	1.8
19 Cameroun	2.8	-	0.6	3.5	4.1
Autres pays	16.2	0.6	1.2	18.1	17.6
Pays à revenu intermédiaire	12.5	12.6	1.3	26.5	28.5
20 Egypte	0.6	10.8	0.3	11.8	16.4
21 Afrique du Sud	8.5	0.1	0.7	9.4	8.2
Autres pays	3.3	1.6	0.3	5.3	3.8
Projets régionaux	25.4	5.3	1.0	31.8	32.1

Amérique latine:					
	2000	2000	2000	1999	1999
	DDC ^{a)}	seco	Autres	Total	Total
Pays à faible revenu	18.6	4.9	0.9	24.5	36.7
22 Nicaragua	11.0	-	0.5	11.6	13.1
23 Honduras	4.0	4.9	-	9.0	19.6
24 Haïti	3.5	-	0.3	3.8	3.9
Pays à revenu intermédiaire	55.6	3.1	4.4	63.1	61.1
25 Bolivie	15.0	2.2	0.4	17.6	17.9
26 Pérou	10.0	-	0.5	10.5	12.2
27 Colombie	7.3	0.8	0.9	9.1	5.5
28 Equateur	7.2	-	0.5	7.7	7.8
29 El Salvador	3.9	-	0.1	4.0	2.0
Autres pays	12.1	-	1.8	14.0	15.4
Projets régionaux	18.3	-	0.1	18.5	24.7

Asie					
	2000	2000	2000	1999	1999
	DDC ^{a)}	seco	Autres	Total	Total
Pays à faible revenu	153.5	24.8	3.0	181.4	159.5
30 Inde	30.2	-	0.6	30.8	29.5
31 Bangladesh	24.2	-	0.4	24.6	25.8
32 Chine	2.6	17.3	0.1	20.0	12.5
33 Népal	19.5	-	-	19.6	20.4
34 Viêt-nam	14.5	3.0	0.3	17.9	13.5
35 Pakistan	15.0	-	-	15.0	13.2
36 Kirghizistan	9.3	1.1	0.6	11.1	9.3
37 Afghanistan	8.6	-	-	8.6	4.1
38 Bhoutan	5.6	-	-	5.7	7.3
39 Tadjikistan	5.3	2.9	0.1	8.4	4.5
40 Indonésie	5.6	-	0.2	5.8	8.5
41 Corée du Nord	4.3	-	-	4.4	3.0
42 Cambodge	3.0	-	-	3.0	2.2
Autres pays	5.3	0.2	0.1	5.7	5.2
Pays à revenu intermédiaire	30.1	6.5	1.2	38.0	34.3
43 Irak	5.9	-	-	6.0	4.6
44 Jordanie	0.8	5.1	-	6.0	2.9
45 Géorgie	3.5	0.1	0.1	3.8	5.6
46 Palestine	8.6	-	-	8.7	9.3
47 Sri Lanka	3.0	-	0.1	3.2	3.1
Autres pays	8.0	1.2	0.8	10.1	8.7
Projets régionaux	12.0	0.2	1.4	13.8	17.1



	2000			1999	
	DDC ^a	seco	Autres	Total	Total
Europe	50.1	54.8	48.8	153.8	196.5
Pays à revenu intermédiaire	42.1	52.0	27.1	121.3	185.9
48 R.F. Yougoslavie (Serbie, y.c. Kosovo; Monténégro)	21.9	31.1	21.8	74.8	113.6
49 Macédoine	5.0	10.3	0.1	15.4	7.9
50 Albanie	7.5	3.3	0.8	11.7	27.3
51 Turquie	5.3	2.3	1.1	8.8	7.9
52 Bosnie-Herzégovine	0.9	4.9	1.2	7.0	27.3
53 Croatie	1.3	-	1.8	3.2	1.6
Projets régionaux	8.0	2.8	21.7	32.5	10.6
Pays à faible revenu	356.0	52.0	9.7	417.8	408.1
Pays à revenu intermédiaire	140.4	74.3	34.2	249.0	310.0
Projets régionaux	63.8	8.4	24.4	96.7	84.7
Non ventilé géographiquement	193.9	34.3	67.5	295.9	297.3
APD bilatérale, total	754.3	169.2	135.9	1'059	1'100

Pays de première priorité pour les catégories d'aide principales 2000

- Coopération au développement de la DDC
- Aide humanitaire de la DDC
- Mesures économiques du sacro
- Coopération au développement de la DDC et mesures économiques du sacro

Le Nicaragua/Amérique centrale et le Viêt Nam/région du Mékong sont des régions de concentration de la DDC

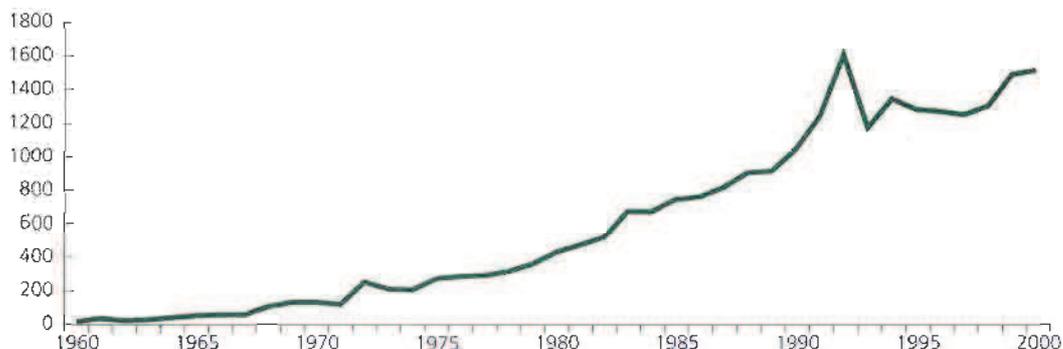
^a Les dépenses des ONG issues de contributions de programme de la DDC sont incluses dans ces chiffres

Tableau 3

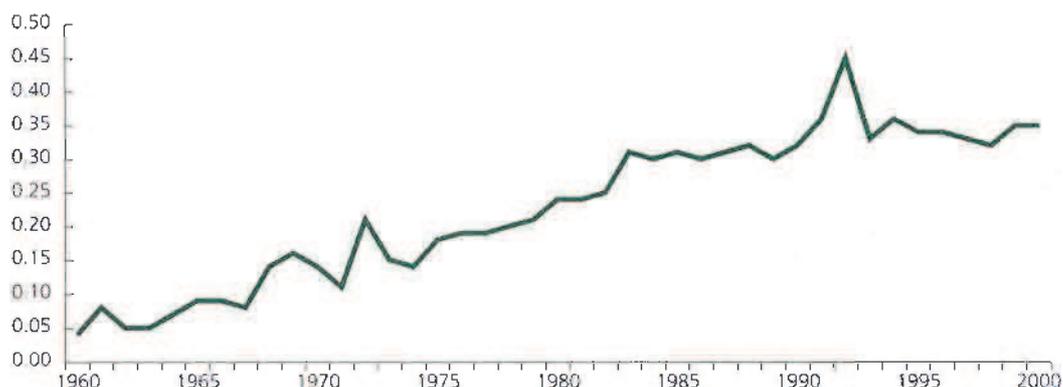
Aide publique au développement (APD) de la Suisse
 Evolution depuis 1960
 (milliards de francs courants)

	1960	1970	1980	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PNB	37.1	92.6	177.3	326.1	352.8	357.1	369.1	373.8	382.8	397.0	408.7	417.3	436.0
Dépenses de la Confédération	2.6	7.8	17.5	31.6	37.8	39.7	42.6	40.9	44.2	44.3	46.9	45.6	47.1
Dépenses publiques (Confédération et cantons)	6.5	20.3	47.2	86.6	102.6	108.1	114.2	111.0	115.9	117.2	120.1	119.8	122.0
APD	0.02	0.13	0.42	1.04	1.60	1.17	1.34	1.28	1.26	1.24	1.30	1.48	1.50
Dons privés des ONG	-	0.05	0.11	0.16	0.24	0.21	0.23	0.22	0.22	0.22	0.24	0.22	-
APD en % du PNB	0.04	0.14	0.24	0.32	0.45	0.33	0.36	0.34	0.33	0.31	0.31	0.35	0.34
APD en % des dépenses de la Confédération	0.58	1.66	2.41	3.29	4.24	2.95	3.15	3.13	2.86	2.81	2.77	3.25	3.18
APD en % des dépenses publiques	0.23	0.64	0.90	1.20	1.56	1.08	1.18	1.15	1.09	1.06	1.08	1.24	1.23

Graphique 2
 Evolution de l'Aide publique au développement (APD) de la Suisse, 1960-2000
 (en millions de francs courants)



Graphique 3
 Evolution de l'Aide publique au développement (APD) de la Suisse, 1960-2000
 (en pourcentage du PNB)



Graphique 4
 Répartition de l'Aide publique au développement (APD) de la Suisse, 1960-2000
 (en millions de francs courants)

- Coopération au développement bilatérale
- Coopération au développement multilatérale
- Aide humanitaire bilatérale
- Aide humanitaire multilatérale

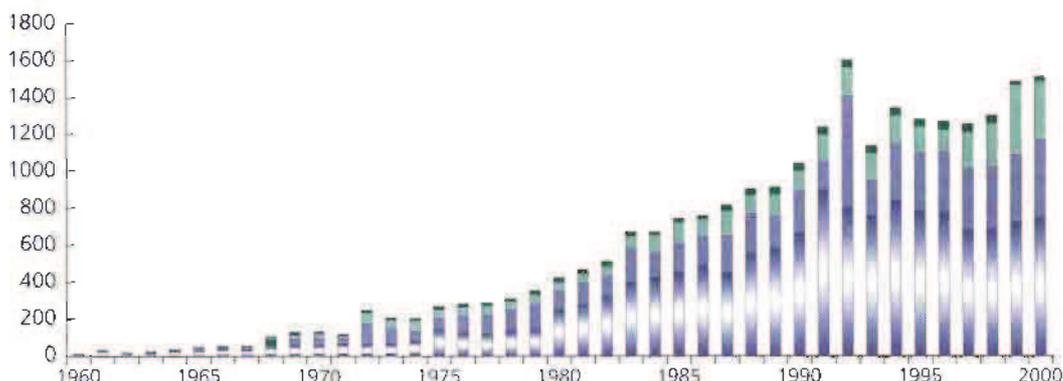


Tableau 4
Répartition par pays
de l'Aide publique au
développement (APD)
de la Suisse, 1963-2000
(mio fr.)

	1963	1970	1980	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Afrique, total	2.5	27.3	102.5	343.7	354.9	307.3	311.9	303.8	283.9	272.1	243.3	272.5	270.1
Tanzanie	0.1	1.8	23.5	26.3	41.1	17.6	27.4	22.5	19.3	35.3	19.8	32.4	20.3
Mozambique	–	0.2	3.8	36.3	26.7	28.2	41.1	31.9	33.5	26.3	30.0	26.8	39.2
Burkina Faso	–	–	3.3	6.9	9.2	10.9	17.8	14.5	18.4	18.1	11.0	21.4	19.3
Egypte	–	0.3	1.5	3.6	4.4	11.5	11.9	11.7	14.5	11.0	10.0	16.4	11.8
Niger	–	–	2.5	8.1	9.0	19.2	7.8	8.8	8.7	8.0	8.4	10.9	13.1
Rwanda	0.2	3.2	8.7	14.1	19.4	29.9	30.9	21.0	21.7	17.6	10.1	10.6	7.2
Tchad	–	0.6	0.7	7.2	10.0	12.2	9.9	7.6	8.7	14.3	9.3	10.2	9.8
Bénin	–	1.3	0.9	13.3	13.6	13.0	6.6	19.3	12.8	9.9	10.0	9.6	9.9
Madagascar	0.1	0.7	4.3	44.7	26.3	24.6	20.3	20.5	15.9	13.8	9.1	9.8	6.4
Mali	–	–	6.9	23.4	12.3	8.3	8.9	6.8	6.9	10.9	8.5	8.9	12.8
Senégal	–	0.1	4.3	17.3	9.1	5.2	5.2	3.4	3.0	14.3	2.4	5.2	4.2
Ethiopie	–	–	2.0	10.5	6.4	13.4	8.2	8.3	7.2	3.5	3.5	4.5	6.0
Cameroun	–	2.9	2.7	6.4	17.6	3.4	5.6	2.5	3.7	3.9	4.1	4.1	3.5
Asie, total	3.1	27.9	97.6	175.5	253.4	256.3	276.7	193.7	179.6	205.5	208.9	211.0	233.2
Inde	0.8	17.4	27.8	17.9	52.0	39.9	34.2	26.8	26.4	36.6	28.8	29.5	30.8
Bangladesh	–	–	18.8	13.3	27.9	21.6	28.1	14.0	15.1	12.0	33.9	25.8	24.6
Népal	1.1	1.0	13.5	22.3	18.2	19.5	23.4	18.4	18.3	16.3	18.0	20.4	19.6
Viêt-nam	–	0.5	0.4	1.1	2.1	23.6	10.8	5.7	12.5	15.1	16.8	13.5	17.9
Pakistan	–	1.6	2.2	13.4	25.4	17.3	19.7	15.0	16.9	14.7	14.6	13.2	15.0
Chine	–	–	–	11.7	10.8	15.1	9.9	12.0	10.9	5.9	5.9	12.5	20.0
Indonésie	0.1	1.1	6.0	27.0	41.8	38.6	30.4	16.4	12.4	11.6	7.8	8.5	5.8
Bhoutan	–	–	1.2	4.8	5.5	5.7	6.8	10.7	5.8	6.8	6.9	7.3	5.7
Amérique latine, total	5.4	14.7	36.3	90.1	116.7	90.7	135.9	114.5	122.4	95.6	100.8	122.6	106.2
Honduras	–	–	6.2	5.2	9.9	5.5	5.0	11.8	8.6	3.2	2.5	19.6	9.0
Bolivie	–	0.5	5.6	21.8	19.8	17.5	34.1	19.2	28.2	19.2	19.8	17.9	17.6
Nicaragua	–	–	0.9	8.8	6.3	8.5	11.8	22.3	14.1	6.6	12.0	13.1	11.6
Pérou	0.1	2.2	4.9	14.9	22.4	10.6	9.0	10.4	15.6	15.6	12.3	12.2	10.5
Equateur	–	2.9	1.0	5.4	11.3	6.9	7.8	9.0	9.2	8.7	8.5	7.8	7.7
Europe, total	0.1	0.6	0.6	2.7	37.2	51.7	48.7	64.0	60.2	34.4	39.4	196.5	153.8
APD bilatérale, total	12.9	79.3	295.7	764.9	951.9	938.9	990.2	921.0	892.6	834.2	932.3	1'100	1'059

Tableau 5
Répartition des actions
de coopération
bilatérale de la DDC
par secteur et pays
 (principaux pays
 d'intervention)
 2000 (mio fr)

	Agriculture	Eau, infrastructures, transport	Environnement	Santé, population	Education, arts, culture	Secteur privé, secteur financier	Gestion du secteur public	Multisectoriel	Total
Afrique	19	28	12	28	16	7	9	41	161
Mozambique	1	5	1	8	-	-	1	3	19
Tanzanie	1	7	-	6	1	-	-	-	16
Burkina Faso	-	2	-	-	2	1	2	6	12
Niger	3	5	-	-	-	-	-	3	13
Bénin	2	1	-	3	2	1	-	2	9
Tchad	2	2	-	1	-	-	-	4	9
Madagascar	4	-	2	-	-	-	-	-	6
Mali	1	1	3	2	-	3	-	3	13
Cap-Vert	2	-	-	-	2	-	-	1	5
Afrique du Sud	-	-	-	-	4	-	3	1	9
Rwanda	-	-	-	1	-	1	2	1	5
Asie	28	28	25	5	16	12	5	28	147
Bangladesh	6	9	-	1	1	2	-	4	23
Inde	10	-	5	-	-	7	-	5	28
Népal	1	7	4	1	2	1	-	3	20
Viêt-nam	-	3	5	-	3	-	1	1	14
Pakistan	2	5	2	-	2	1	-	3	15
Palestine	-	-	2	1	3	-	-	3	8
Bhoutan	2	1	1	-	2	-	-	1	6
Indonésie	-	-	2	-	-	1	1	-	5
Amérique latine	22	10	11	1	3	8	7	17	80
Bolivie	4	-	1	-	-	3	3	3	15
Pérou	2	3	1	-	1	-	2	2	10
Equateur	2	-	1	-	-	1	-	2	7
Nicaragua	3	3	-	-	-	1	1	2	11
Honduras	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Europe	2	-	1	-	2	-	-	1	5
Non ventilé géographiquement	6	2	8	4	10	3	3	43	80
Actions bilatérales de la DDC	77	69	57	39	47	29	24	130	473

Tableau 6

Coopération au développement bilatérale de la DDC

Répartition des actions selon le mode de gestion

	2000		1999	
	mio fr.	%	mio fr.	%
Actions réalisées directement	205.9	43.8	192.0	41.3
Actions réalisées en régie	103.8	22.1	105.2	22.6
dont: organisations d'entraide privées suisses (ONG)	71.1	15.1	69.7	15.0
Contributions à des organisations non internationales pour des actions spécifiques	97.0	20.6	102.0	21.9
dont: organisations d'entraide privées suisses (ONG)	56.4	12.0	55.4	11.9
Contributions à des organisations internationales pour des actions spécifiques	63.8	13.6	66.3	14.2
Total coopération au développement bilatérale	470.6	100.0	465.6	100.0

Tableau 7

Coopération au développement bilatérale de la DDC

Collaboration avec les œuvres d'entraide privées suisses (ONG)

	2000		
	Contributions de programme mio fr.	Actions en régie mio fr.	Total mio fr.
Intercoopération	-	28.5	28.5
Swisscontact	5.4	17.9	23.3
Helvetas	10.7	20.0	30.7
Croix-Rouge suisse (CRS)	3.2	0.3	3.5
Programme de volontaires (UNITE)	7.4	-	7.4
Caritas Suisse	3.7	-	3.7
Pain pour le prochain	2.5	-	2.5
Fédération genevoise de coopération (FGC)	4.2	-	4.2
Swissaid	3.6	-	3.6
Entraide protestante suisse (EPER)	4.5	-	4.5
Action de Carême	2.8	-	2.8
Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)	2.1	1.3	3.4
Fondation Village d'enfants Pestalozzi (SKIP)	1.3	-	1.3

Tableau 8

Coopération
au développement
multilatérale

**Contributions
annuelles à des
organisations
internationales**

	1999 mio fr.	2000 mio fr.
Organisations des Nations Unies	88.3	89.2
Programme des N.U. pour le développement (PNUD), y.c. FENU (Fonds d'équipement des Nations Unies)	52.0	52.0
Fonds international de secours à l'enfance (UNICEF)	17.0	17.0
Fonds des N.U. pour les activités en matière de population (FNUAP)	11.0	11.5
Programmes spéciaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)	4.5	4.5
Programme commun des N.U. sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	2.2	2.2
Fonds des N.U. pour les femmes (UNIFEM)	0.7	0.8
Programme de volontaires des N.U. (VNU)	0.5	0.5
Autres organisations des N.U.	0.4	0.7
Institutions financières de développement et leurs fonds spéciaux⁴⁾	211.2	248.9
Banque africaine de développement (BAfD)	-	1.9
Fonds africain de développement (FAfD)	46.0	92.0
Banque asiatique de développement (BAAsD)	0.6	0.7
Fonds asiatique de développement (FAAsD)	17.8	10.6
Banque interaméricaine de développement (BID)	3.2	-
Fonds des opérations spéciales (FSO-BID)	3.2	-
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)	0.2	3.4
Association internationale pour le développement (AID/IDA)	140.0	140.0
Fonds international de développement agricole (FIDA)	-	0.1
Autres institutions multilatérales	90.0	93.3
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)	10.9	4.4
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	0.8	0.8
Autres institutions multilatérales	78.3	88.0
Total coopération multilatérale	389.6	431.5

⁴⁾La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC. Les contributions, effectuées sous forme de notes (effets payables à vue), sont comptabilisées au fur et à mesure de leur émission.

Tableau 9

Mesures de politique économique et commerciale du seco

Versements par catégorie de mesure

	2000		1999	
	mio fr.	%	mio fr.	%
Mesures de désendettement	37.3	25.9	29.7	21.7
Aide à la balance des paiements	16.9	11.8	8.7	6.4
Financements mixtes	18.2	12.7	27.0	19.7
Promotion commerciale	13.8	9.6	12.6	9.2
Mesures destinées à favoriser l'engagement de ressources du secteur privé	49.5	34.4	48.7	35.5
Produits de base	5.1	3.6	4.4	3.3
Études et autres	3.0	2.1	5.7	4.2
Total mesures économiques	144.0	100.0	137.2	100.0

Tableau 10

Mesures de politique économique et commerciale du seco

Versements par catégorie de mesure et par pays (mio fr)

Pays	Principal instrument d'intervention	2000 Total par pays
Afrique		43.5
Mozambique	Aide à la balance des paiements, produits de base	13.4
Egypte	Financements mixtes	10.8
Burkina Faso	Aide à la balance des paiements	6.1
Tunisie	Financements mixtes, appui au secteur privé	2.3
Tanzanie	Aide à la balance des paiements	2.0
Projets régionaux	Appui au secteur privé	8.3
Autres pays		0.4
Amérique latine		8.0
Honduras	Désendettement	4.9
Bolivie	Appui au secteur privé	2.2
Colombie	Appui au secteur privé	0.8
Autres pays		0.0
Asie		27.3
Chine	Financements mixtes, appui au secteur privé	15.6
Jordanie	Désendettement	5.1
Viêt-nam	Financements mixtes, appui au secteur privé	3.0
Inde	Appui au secteur privé	1.9
Autres pays	Appui au secteur privé	0.1
Projets régionaux	Appui au secteur privé	1.4
PED non ventilés	Désendettement, appui au secteur privé	64.5
Total		143.5

Tableau 11
Flux de capitaux
privés entre la Suisse
et les pays en
développement
 2000 (mio fr)

	APD bilatérale	Garanties à l'exportation	Investisse- ments directs (exportation de capitaux)
Mexique	0.3	504.3	553.3
Brésil	2.3	94.8	814.0
Iran	1.8	330.7	2.0
Turquie	7.9	245.1	4.7
Chine	12.4	334.5	-101.8
Afrique du Sud	8.2	12.8	181.8
Corée du Sud	-	5.8	181.3
Egypte	16.4	36.1	90.2
Colombie	5.5	8.1	116.4
Indonésie	8.5	18.6	56.0
156 autres pays (dont centres financiers offshore)	1'036.4	304.9	897.8
Total	1'100.2	1'896.0	2'796.1

Éditeurs

Direction du développement et de la coopération (DDC),

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), 3003 Berne

Téléphone: 031 322 44 12

Fax: 031 324 13 48

Internet: www.ddc.admin.ch

E-mail: info@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (seco),

Département fédéral de

l'économie (DFE), 3003 Berne

Téléphone: 031 322 56 56

Fax: 031 322 56 00

Internet: www.seco.admin.ch

E-mail: info@seco.admin.ch

Présentation

Etter Grafik, Zurich

Textes

Ariane Geiser, Neuchâtel

Données statistiques

Etienne Dollfus, DDC

Christiane Söllberger, DDC

Rédaction/coordination

Catherine Vuffray, DDC

Photos

Daniel Schwartz (couverture, p. 9)

Ćirić (couverture, p. 4, 7, 10, 12, 13)

Toni Linder/DDC (couverture, p. 1, 14)

Mark Edwards (p. 2, 3)

Dino Beti/DDC (p. 5)

Peter Mc Farren (p. 6)

Kay John Paul (p. 8)

Keystone (p. 11)

50/103

ISBN 3-905398-75-3



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT **DEZA**
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION **DDC**
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE **DSC**
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION **SDC**
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN **COSUDE**

Staatssekretariat für Wirtschaft
Secrétariat d'Etat à l'économie
Segretariato di Stato dell'economia
State Secretariat for Economic Affairs

s e c o



F

RAPPORT ANNUEL

COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST

2000



LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,4 milliard de francs par année, soit quelque 0,33 pour cent du Produit national brut ou encore 54 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

A la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre de l'aide au développement: la **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à l'économie (seco)** au Département fédéral de

l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,1 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'oeuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partielles.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie de marché dans les pays de l'**Europe**

de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 7 pays et régions dits de concentration et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, plus de 900 programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



SOMMAIRE

COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST

- 2 **ÉDITORIAL**
Un engagement de longue haleine au Kosovo

LE SOUTIEN SUISSE À LA RECONSTRUCTION AU KOSOVO

- 4 **INTRODUCTION**
Rendre le quotidien des gens acceptable
- 5 **ÉNERGIE**
Répondre à la demande d'électricité
- 6 **EAU**
Assurer l'approvisionnement en eau potable
- 7 **MÉDIAS**
Une radio pour la paix et la tolérance
- 8 **ÉTAT CIVIL**
Exister sur le papier
- 9 **PARTIE STATISTIQUE**
Tableaux et graphiques

UN ENGAGEMENT DE LONGUE HALEINE AU KOSOVO

Depuis la fin du conflit en été 1999, d'importants progrès ont été accomplis au Kosovo. Grâce au formidable effort de la communauté internationale, auquel la Suisse a largement contribué, la province se remet à vivre: de nombreux réfugiés sont déjà rentrés et l'économie redémarre. Les approvisionnements en eau et en électricité se sont améliorés. Les écoles et les hôpitaux fonctionnent. L'administration s'organise et les premières élections municipales se sont déroulées sans incident. Plusieurs médias ont en outre déjà vu le jour.

Pour une grande partie de la population, cette apparente normalité ne saurait toutefois cacher l'immense travail encore à réaliser pour assurer la sécurité de tous. Les habitations détruites durant le conflit n'ont pas encore été toutes rénovées. De nombreuses infrastructures sont encore endommagées ou manquantes, empêchant une relance économique à large échelle. Des lacunes dans le système de la justice ont favorisé la création d'une économie de l'ombre et la propagation d'activités illégales. Et l'élément le plus inquiétant est la tension interethnique qui ne s'est guère amenuisée. Le manque de sécurité et les atteintes à la liberté de circulation empêchent les minorités d'accéder aux services publics, sociaux et de santé.

Dans ce contexte, la communauté internationale, qui assume le rôle de force de l'ordre au Kosovo, est tenue de poursuivre son engagement de longue ha-





leine. Elle combine une présence militaire avec la reconstruction de structures politiques, judiciaires et administratives. La Suisse n'est pas restée à l'écart sans rien faire. Elle a déployé de grands moyens dans les Balkans et au Kosovo en particulier, ce qui lui a valu d'être associée au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Ce forum regroupant de nombreux pays vise des objectifs concrets: surmonter les crises et les conflits, élaborer des structures démocratiques, garantir la protection des minorités, promouvoir la coopération économique et lutter contre le crime organisé.

Assurer un retour digne aux réfugiés

L'implication suisse au Kosovo a débuté pendant le conflit déjà avec l'opération Focus, première assistance à parvenir aux victimes. L'aide humanitaire de la Direction du développement et de la coopération (DDC) a ensuite pris le relais pour acheminer vivres, médicaments et matériel et relancer l'agriculture. Parallèlement, les premiers programmes ont été élaborés par la coopération technique de la DDC et par la coopération financière du Secrétariat d'État à l'économie (seco) afin de soutenir la reconstruction à long terme. À titre d'aide au retour, l'Office fédéral des réfugiés (ODR) a financé près des 80 pour cent des activités de la DDC. Les programmes d'aide à la réintégration revêtent une grande importance. Ils doivent permettre des retours dans la sécurité et la dignité, mais aussi contribuer au processus de paix et de réconciliation. Plus de 32 000 Kosovars ont quitté la Suisse jusqu'à fin 2000 pour regagner leur région d'origine.

Le programme en faveur du Kosovo sera poursuivi ces prochaines années. La Suisse tient à ce que les espoirs de cette population ne soient pas déçus, afin notamment de prévenir sa migration. La Confédération est engagée dans les Balkans comme jamais auparavant elle l'avait été dans une quelconque région du monde. Une aide humanitaire est également fournie à la Serbie et au Monténégro et les changements à la tête de la République fédérale de Yougoslavie vont permettre à la Suisse de lancer des programmes de soutien de plus grande envergure. La coopération avec la société civile va s'intensifier afin de soutenir la démocratisation de ce pays.

Conditions à remplir

La pacification se construit jour après jour et les difficultés à surmonter sont encore nombreuses. L'une d'elles est éminemment politique. En effet, tant que le statut du Kosovo n'aura pas été décidé, l'incertitude régnera sur son avenir démocratique. L'instauration d'une paix durable passe également par le développement économique, la justice sociale, les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit. Autant de facteurs qui demandent à être réalisés. La stabilisation de l'Europe du Sud-Est demeurera, ces prochaines années, un des grands défis qui seront posés à l'Europe et qui la mettront à l'épreuve.

Walter Fust
Ambassadeur
Directeur de la DDC

David Syz
Secrétaire d'État
Directeur du seco



LE SOUTIEN SUISSE À LA RECONSTRUCTION AU KOSOVO

RENDRE LE QUOTIDIEN DES GENS ACCEPTABLE



Les activités de la DDC se sont concentrées, pendant le conflit au Kosovo et dans les mois qui ont suivi la fin des hostilités, sur les besoins humanitaires d'une population dans le dénuement. Cette intervention visait avant tout à assurer le minimum vital aux réfugiés rentrant dans leurs villages. Passé ce cap d'urgence, il convenait de lancer des programmes servant la reconstruction à long terme. La DDC et le seco ont coopéré étroitement afin que leur aide soit la plus efficace et la plus complète possible. Toile de fond de cet appui: la promotion de la démocratie, de l'État de droit et d'une économie de marché à visage social.

Une soixantaine de programmes, qui sont autant de contributions au processus de paix et de réconciliation, ont été mis sur pied en 2000. Certains se réalisent sur plusieurs années. Ce nombre comprend les activités de la coopération technique de la DDC et celles du seco, mais également des projets d'aide humanitaire qui ont dû être prolongés pour lutter contre la précarité des conditions de vie d'une partie de la population. Les dépenses de la DDC, financées à 80 pour cent par l'Office fédéral des réfugiés (ODR) ont été en 2000 de plus de 53 millions de francs alors que celles du seco s'élevaient à 9 millions.

Infrastructures en état

La guerre mais également des années de négligence, découlant de la longue situation de crise au Kosovo, ont conduit au délabrement des infrastructures de base, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des transports. En outre, les dégâts causés à l'appareil de production ont supposé un gros obstacle pour un redémarrage économique durable. Le seco s'attache à remédier à ces pro-

blèmes avec deux programmes de grande envergure décrits dans les articles suivants: la réhabilitation de centrales électriques et la réparation d'installations de traitement de l'eau.

La création d'une radio locale et l'établissement d'un registre civil sont deux exemples montrant la diversité des activités de la DDC au Kosovo. Créée et financée dès ses débuts par la Confédération, Radio Blue Sky, un média multiethnique, contribue au processus de stabilisation politique. La normalisation passe également par la reconstitution de données concernant les biens et les personnes. Celles-ci ont été enregistrées afin d'établir un registre civil et électoral, indispensable à la tenue des élections municipales d'octobre 2000.

Action coordonnée

Au Kosovo, un éventail impressionnant d'intervenants, représentant les aides bilatérale et multilatérale et les organisations non gouvernementales, sont entrés en action dès la fin du conflit. Les grandes lignes d'intervention sont discutées lors des conférences de donateurs et la supervision incombe à la Banque mondiale et à la Commission européenne. La mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) coordonne les actions sur le terrain. En fonction d'une répartition de l'aide internationale dans toute la province, les programmes suisses se concentrent dans deux régions, celle de Gnjilane au sud-est et celle de Djakova à l'ouest, deux zones d'où proviennent la plupart des Kosovars qui se sont réfugiés en Suisse.

RÉPONDRE À LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Le réseau électrique du Kosovo est dans un état précaire. Il peine à assurer l'alimentation en courant aux particuliers et aux entreprises. Les interruptions d'électricité, dues aux pannes des centrales ou à la surcharge du réseau, sont fréquentes. Considérant que l'énergie est un secteur vital à la normalisation des conditions de vie des habitants et au redémarrage économique, le seco a développé un projet de remise en état d'infrastructures détruites ou délabrées.

Dans le passé, le Kosovo a exporté de l'électricité qui était injectée dans le réseau à haute tension de la Yougoslavie. La production d'énergie dépend presque exclusivement de deux centrales thermiques situées dans les environs de Pristina. Celles-ci, laissées longtemps à l'abandon, produisaient en-dessous de leur potentiel et tombaient souvent en panne. L'Union européenne et quelques donateurs ont financé leur remise en état.

Desservir toute la population

Après cette première réparation d'urgence, il fallait réhabiliter le réseau secondaire dont de nombreuses sous-stations avaient été endommagées durant le conflit ou étaient simplement trop vétustes pour fonctionner. La Suisse a investi son aide dans la région de Gnjilane, qui compte quelque 230 000 habitants. Près de 15 pour cent de la population est serbe et se concentre dans le nord de la contrée. Autre particularité de la région: beaucoup de réfugiés kosovars se trouvant en Suisse sont retournés dans cette zone.

La région est desservie par deux lignes à haute tension. Sept sous-stations répartissent ensuite le courant. Quatre de ces unités nécessitaient des travaux



de reconstruction ou de rénovation afin de garantir l'alimentation électrique, et notamment celle des zones isolées. Par ailleurs, des compteurs ont été installés dans les secteurs frontières afin de mesurer les quantités d'énergie échangées avec la Serbie. Ces im-

portations ou exportations sont souvent un sujet de litige. Les équipements nécessaires au projet seront en partie livrés par des entreprises suisses.

Réorganiser le secteur

Mais réparer ne suffit pas pour assurer la viabilité d'une installation. Pour le seco, il était également important de créer les conditions permettant aux fournisseurs d'électricité de fonctionner en couvrant leurs frais. Une reconstruction de tout le secteur a été mise en place et du personnel formé. Placé sous la supervision de l'UNMIK, ce secteur est contrôlé par la compagnie «Korporata Energetike Kosovës» (KEK). Exigence indispensable à l'élaboration du programme, la KEK a participé à l'établissement des priorités du projet. L'un des objectifs est de rentabiliser cette société en faisant notamment payer aux usagers leur consommation d'énergie. Dans un premier temps, il est nécessaire que la compagnie puisse au moins couvrir ses frais d'entretien et d'exploitation.

Cette réhabilitation d'envergure sera en principe terminée à la fin 2001 et elle aura coûté 12,8 millions de francs. Le réseau permettra alors d'offrir de l'énergie en quantité et qualité suffisantes au sud-est du Kosovo. Ce qui contribuera à améliorer les conditions de vie de la population ainsi qu'à créer des bases pour une croissance économique durable.



ASSURER L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

L'eau n'est pas une denrée rare dans la région de Gnjilane où se concentre une partie de l'aide de la Confédération au Kosovo. La contrée souffre toutefois de graves problèmes d'alimentation: l'eau potable est distribuée en quantité et en qualité insuffisantes. Les installations de traitement et de distribution sont en mauvais état et ne permettent plus de répondre aux besoins de la population. Le seco, en collaboration avec la DDC, s'est attaché à réhabiliter le réseau d'eau potable.

Un approvisionnement suffisant contribuera à améliorer les conditions de vie ainsi qu'à promouvoir le développement de cette région formée de cinq communes. Divers travaux de réparation permettront aux trois installations de traitement de l'eau de fournir une eau répondant aux normes d'hygiène de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des appareils de mesure hydrologique assureront le réglage du processus de «potabilisation» des eaux.

Réhabilitation complète

L'eau provient d'un lac de retenue et de sources. Avant d'être injectée dans les réseaux communaux, elle est filtrée et traitée chimiquement. Au vu de leur état de délabrement, les installations ne peuvent plus remplir leur mission et seule une faible part de l'eau disponible était purifiée. Les laboratoires, les systèmes électromécaniques et de filtrage seront rénovés ainsi que les mécanismes de captage d'eau et de pompage. Différentes parties, telles que filtre, aération et dosage chimique notamment, vont être changées.



À côté de ces réparations, le seco finance également les pièces de rechange, les équipements techniques et l'outillage nécessaire à l'entretien du réseau. Cette remise en état des installations sera complétée par d'autres mesures destinées à assurer leur pérennité. Ces tâches ont été dévolues à la DDC. Il a ainsi fallu réorganiser les usines hydrauliques et créer les conditions pour une exploitation autonome et durable. La couverture des coûts devra être assurée par la facturation de la consommation d'eau aux usagers. L'accent est également mis sur l'entretien des systèmes d'exploitation. Du personnel sera formé pour gérer et entretenir ces installations de manière adéquate.

Les autorités locales ont participé au programme, notamment pour fixer les priorités et déterminer les besoins. Les travaux doivent se terminer à la fin 2002. Le seco va investir 13,3 millions de francs dans le projet.



UNE RADIO POUR LA PAIX ET LA TOLÉRANCE



Le paysage médiatique du Kosovo n'est de loin pas un désert. On y trouve six quotidiens, de nombreux hebdomadaires, deux stations de télévision et une trentaine de radios locales. Ces médias sont toutefois, pour la majorité d'entre eux, liés à divers groupes de pression. Dans ce contexte, la DDC a choisi de créer, à la demande des Nations Unies, une radio à vocation multiethnique et diffusant des informations impartiales: Radio Blue Sky.

Cette radio est une contribution importante au pluralisme et au débat démocratique. Elle est gérée par la Fondation Hironnelle, une organisation non gouvernementale suisse qui avait déjà lancé Radio Agatashya au Rwan-

da et Star radio au Liberia lors des conflits dans ces pays. Elle a d'abord démarré en juillet 1999 comme studio-radio d'urgence alors que très peu de médias émettaient au Kosovo. Et depuis octobre 1999, Blue Sky émet 24 heures sur 24, avec une équipe mixte d'une vingtaine de journalistes et techniciens albanais, serbes et turcs, placée sous la direction d'une journaliste suisse. La radio, à vocation généraliste, diffuse de la musique, des magazines et des bulletins d'informations courtes donnés en trois langues.

Impartialité de l'information

Rigueur journalistique et indépendance sont les lignes directrices de la rédaction. Le public, de quelque communauté ethnique qu'il soit, doit savoir que les informations de Blue Sky sont fiables. La radio s'attache également à démentir les rumeurs véhiculées par tel ou tel groupe. Quelques plages sont en outre consacrées aux activités de la mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Certaines émissions portent des titres évoquant le récent vécu de la région: «Radio Drama» ou encore «Love and Hate».

Depuis juillet 2000, Blue Sky fait partie de la Radio Télévision du Kosovo (RTK), un média de service public. Elle y est devenue la deuxième chaîne de radio. Son audience est en constante progression et selon un sondage, les 80 pour cent de ses auditeurs et auditrices pensent que l'information diffusée est de qualité.

Affirmer le pluralisme

Plusieurs défis attendent RTK. Elle devra se développer comme média authentiquement pluriel et destiné à toutes les communautés. L'exercice

n'est pas toujours facile dans la mesure où le Kosovo n'a jamais connu dans le passé un média de service public. Un autre défi est d'ordre financier. La radio doit en effet s'atteler à assurer sa viabilité financière par des revenus provenant de la publicité et de la mise en place de taxes radio/TV.



EXISTER SUR LE PAPIER



Comment faire pour prouver son identité quand on a perdu tous ses papiers et que les registres civils n'existent plus? De nombreux Kosovars ont été confrontés à cette épineuse question dès la fin du conflit en été 1999. La justification de son identité permet notamment de pouvoir exercer ses droits d'électeurs, de recevoir de l'aide, de prouver la possession de biens mais également de remplir ses devoirs, en matière fiscale par exemple. L'enregistrement des personnes est vite apparu comme une priorité pour l'administration de la mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). La Suisse a aidé au financement du projet et a apporté son savoir-faire dans le domaine.

La reconstitution du registre civil est l'un des facteurs garant du retour à l'ordre public. L'opération devait par

ailleurs être menée rapidement afin que les élections municipales du 28 octobre 2000 puissent se dérouler sans problèmes. Entre avril et juillet, les habitants de plus de 16 ans ont été enregistrés, les enfants l'étant ultérieurement. Les Kosovars séjournant à l'étranger ont également été recensés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le registre ne sera toutefois pas complet, les minorités serbe et d'origine turque ayant boycotté la procédure. Ces populations refusent d'y prendre part, soumettant leur participation à des conditions de sécurité et à des exigences linguistiques.

Collaboration citoyenne

Avant de lancer cette action de grande envergure, il a fallu tester l'acceptation de la population car, sans colla-

boration, il aurait été illusoire d'obtenir des données fiables. Après les résultats concluants de cette phase d'essai, l'opération a pu débuter. Le public, sensibilisé par des campagnes dans les médias, a répondu aux sollicitations de la MINUK et de l'OSCE, coordinateurs du projet. Près d'un million de personnes ont été recensées.

Au total, 220 centres d'enregistrement ont été installés dans la province. Chaque centre était géré par une équipe locale sous la direction d'un membre d'une organisation internationale. Il était primordial que les tentatives de manipulations venant de toute part soient déjouées par du personnel bien formé. Après son enregistrement, chaque personne a reçu une carte d'identité. Un document de voyage est délivré sur demande spéciale pour aller à l'étranger. Les données ont été centralisées à Pristina, mais par la suite le registre doit être administré au niveau communal.

Savoir-faire suisse

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a participé au programme en mettant à disposition le chef de projet pour le nouveau passeport suisse. Les connaissances de cet expert ont été déterminantes pour élaborer des pièces d'identité bon marché mais répondant aux standards de sécurité occidentaux. La reconstitution du registre civil a permis d'organiser les élections et contribue au redémarrage économique. Il facilite également le travail de la police, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Kosovo.

Tableau 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique de la
Suisse en 2000

L'Aide publique au développement (APD) est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 164 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova, Malte et Gibraltar.

L'aide publique répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 13 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

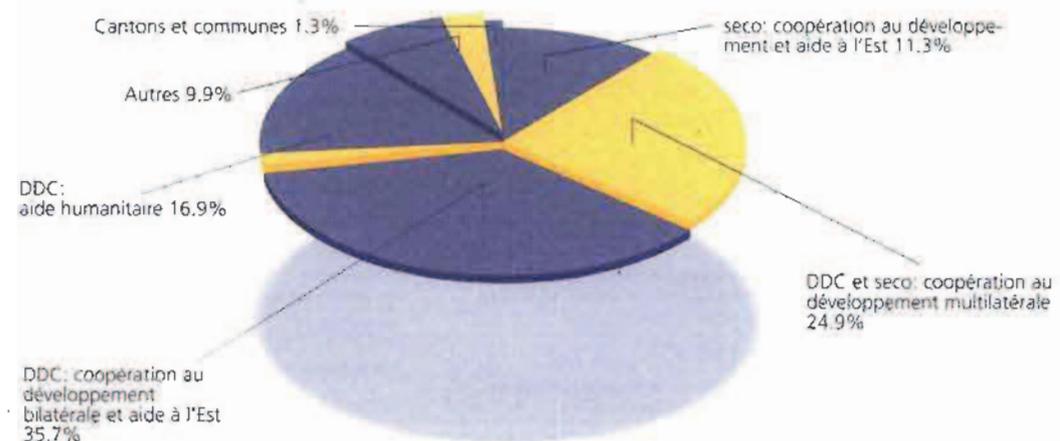
Sources de financement et instruments (mio fr.)	2000			1999	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
Confédération	1'039.5	439.3	96.1	1'575.0	1'559.6
Direction du développement et de la coopération (DDC)	763.3	369.1	42.2	1'174.8	1'178.0
Aide humanitaire	228.0	24.5	9.6	262.2	308.7
Coopération au développement ¹⁾	489.7	344.6	1.5	835.8	799.1
Coopération avec l'Est	45.6		31.0	76.7	70.1
Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)	169.2	27.9	52.0	249.2	207.1
Coopération au développement	104.9	27.9		132.8	110.3
Coopération avec l'Est	64.2		52.0	116.3	96.8
Autres départements	106.9	42.1	1.8	150.9	174.4
Cantons et communes	19.9		1.8	21.7	22.6
Aide humanitaire	4.2		0.1	4.4	4.3
Coopération au développement	15.6		1.7	17.3	18.2
Total	1'059.5	439.3	97.9	1'596.8	1'582.3
Dont: Aide humanitaire	311.6	24.5	9.7	346.0	403.5
Coopération au développement	637.9	414.7	5.1	1'057.7	1'011.8
Coopération avec l'Est	109.9		83.1	193.0	166.9
Aide publique au développement (APD)	1'059.5	439.3		1'498.8	1'478.3
PNB				436'093	417'314
Part de l'APD au PNB				0.34 %	0.35 %
Aide publique			97.9	97.9	103.9

¹⁾ La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

Graphique 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique au
développement (APD)
de la Suisse en 2000

■ coopération
bilatérale: 71%

■ coopération
multilatérale: 29%



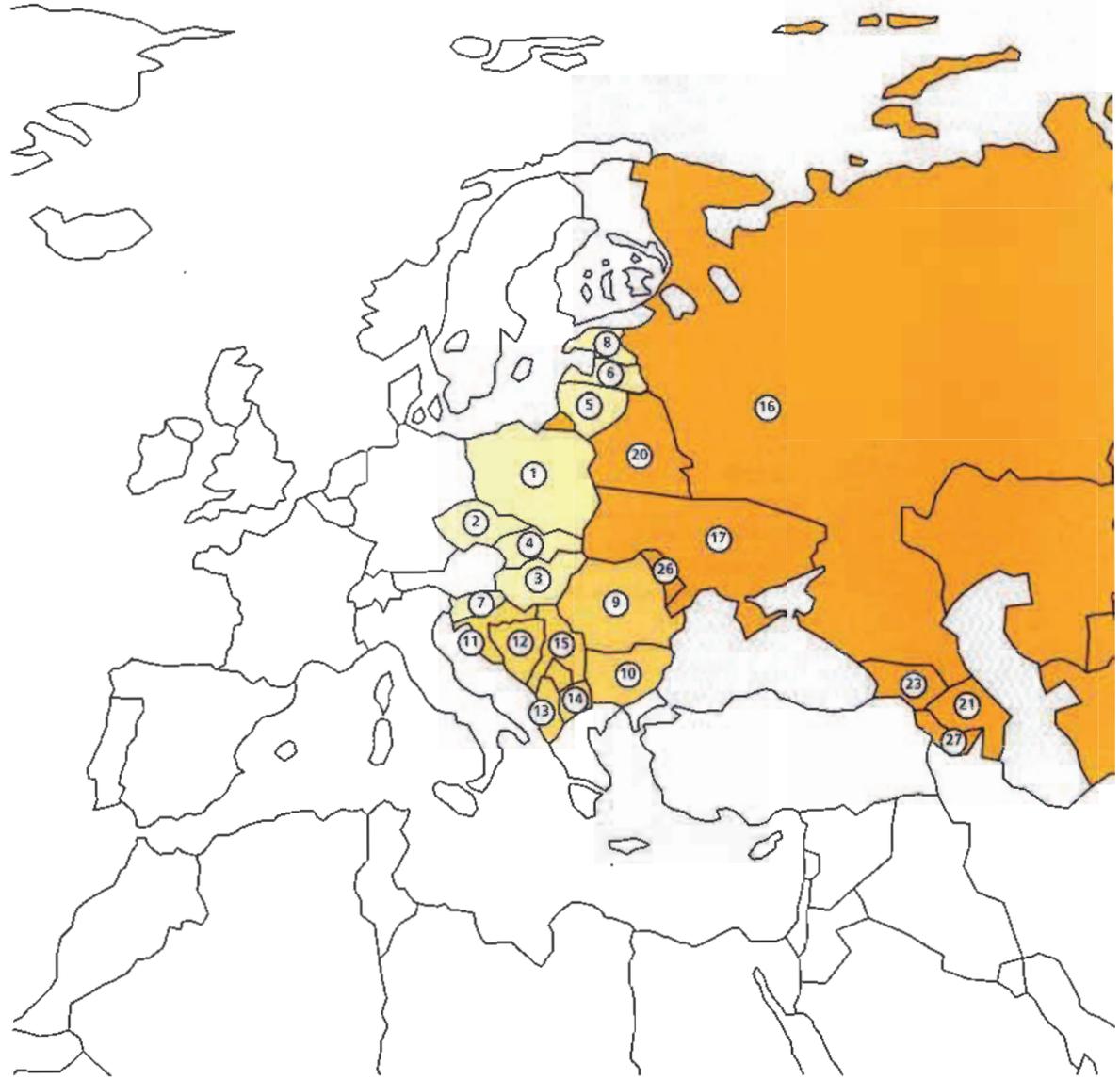


Tableau 2
Coopération avec
l'Europe de l'Est et la CEI
Pays partenaires

	Population 1998	Superficie en 1000 km ²	Capitale ¹⁾	PNB/tête (\$, 1998) ²⁾	Population 1998	
Europe centrale					Europe du Sud-Est	
1 Pologne ³⁾	38'666'152	323.3	Varsovie	3'910	9 Roumanie	22'503'010
2 République tchèque	10'294'900	78.8	Prague	5'150	10 Bulgarie	8'257'010
3 Hongrie	10'114'000	93.3	Budapest	4'510	11 Croatie	4'501'010
4 Slovaquie	5'391'000	49.9	Bratislava	3'700	12 Bosnie-Herzégovine	3'768'010
5 Lituanie	3'703'000	65.5	Vilnius	2'540	13 Albanie	3'339'010
6 Lettonie	2'449'000	64.4	Riga	2'420	14 Macédoine ⁵⁾	2'009'910
7 Slovénie	1'982'000	20.0	Ljubljana	9'780	15 R.F. de Yougoslavie (y.c. Kosovo)	11'206'010
8 Estonie	1'449'710	45.5	Tallin	3'360		

¹⁾ La Suisse entretient un bureau de coordination dans les villes suivantes: Bichkek, Bucarest, Douchanbé, Kiev, Moscou, Pristina, Sarajevo, Skopje, Sofia, Tbilissi, Tirana

²⁾ En 1998, le PNB/tête s'élevait en Suisse à \$ 37'270

³⁾ Membre du groupe de vote de la Suisse dans les Institutions de Bretton Woods (Banque mondiale, Fonds monétaire international)

⁴⁾ Membre du groupe de vote de la Suisse à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

⁵⁾ Ancienne République yougoslave de Macédoine

⁶⁾ Données 1997

⁷⁾ Estimation

Source: Atlas de la Banque mondiale



Superficie 1000 km ²	Capitale ¹⁾	PNB/tête (\$, 1998) ²⁾
238.8	Bucarest	1'360
110.0	Sofia	1'220
56.6	Zagreb	4'620
51.1	Sarajevo	786 ⁶⁾
28.8	Tirana	810
25.5	Skopje	1'290
102.2	Belgrade	1'800 ⁷⁾

	Population 1998	Superficie en 1000 km ²	Capitale ¹⁾	PNB/tête (\$, 1998) ²⁾
Communauté des Etats Indépendants (CEI)				
16	Russie	146'908'992	Moscou	2'260
17	Ukraine	50'295'000	Kiev	980
18	Ouzbékistan ^{3) 4)}	24'051'000	Tachkent	950
19	Kazakhstan	15'593'490	Almaty	1'340
20	Belarus	10'239'000	Minsk	2'180
21	Azerbaïdjan ^{3) 4)}	7'910'000	Bakou	480
22	Tadjikistan ³⁾	6'115'000	Douchanbé	370
23	Géorgie	5'442'000	Tbilissi	970
24	Turkménistan ^{3) 4)}	4'718'000	Achkhabat	640 ⁶⁾
25	Kirghizistan ^{3) 4)}	4'699'000	Bichkek	380
26	Moldova	4'298'000	Chisinau	380
27	Arménie	3'795'000	Érevan	460

Tableau 3

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI
Engagements à fin 2000 et versements 2000 par instrument (1er, 2e et 3e crédits cadre)

Instruments	Engagements à fin 2000	Versements 2000
	mio fr.	mio fr.
Coopération technique	751.5	77.0
Coopération financière ¹⁾		
Contributions de financement	842.6	97.7
Garanties de crédit ²⁾	379.9	-
Aides à la balance des paiements/ Mesures de désendettement	23.2	-
Promotion du commerce et des investissements	143.8	13.4
Total	2'140.9	188.2

¹⁾ Sans frais administratifs
²⁾ Les garanties de crédit sont exigibles uniquement en cas de dommage

1. Coopération technique

La coopération technique entend stimuler l'initiative propre et mobiliser les capacités des pays en réforme. Dans le cadre de projets soigneusement définis du point de vue matériel, chronologique et financier, on met à la disposition du pays bénéficiaire des experts qualifiés, chargés de dispenser des connaissances économiques, organisationnelles, scientifiques, techniques ou culturelles, et de participer à la planification et à l'exécution de certains travaux. La coopération technique englobe par conséquent les conseils, la formation, avec les prestations correspondantes et d'autres coûts de projets. Les projets non remboursables sont réalisés conjointement avec le pays bénéficiaire, dans le cadre d'une collaboration partenariale.

2. Coopération financière

- **Contributions de financement**
 Les contributions financières visent à soutenir des projets urgents, non finançables par l'économie privée, et pour lesquels il existe en Suisse une offre avantageuse du point de vue technologique et financier. Les contributions financières ne sont pas remboursables. Les projets financés à ce jour sont concentrés sur les domaines suivants: environnement, énergie, santé et infrastructure. Le soutien s'effectue au moyen de projets bilatéraux ou de cofinancements avec des institutions internationales telles que la Banque mondiale ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).
- **Garanties de crédit**
 Les garanties de crédit provenant de crédits de programme d'Europe de l'Est profitent aux pays qui ne

disposent pas de la garantie suisse contre les risques à l'exportation (GRE), ou d'une GRE seulement partielle. Les garanties de crédits permettent à ces pays d'importer des biens d'investissement essentiels à leur développement économique

- **Aides à la balance des paiements/ Désendettements**
 Depuis 1990, la Suisse a participé à plusieurs reprises à des aides à la balance des paiements ou à des actions de désendettement coordonnées au niveau international (par exemple sous forme de "Debt for Nature Swaps") en faveur des pays d'Europe centrale et orientale. Ces actions étaient motivées par le fait que presque tous les pays étaient confrontés à une pénurie de devises, liée aux coûts du changement de système et au service de la dette parfois élevée. Dans certains pays, l'endettement a pris une ampleur qui entrave, s'il ne met pas en péril, le processus de transformation.
- **Promotion du commerce et des investissements**
 La promotion commerciale vise à renforcer l'économie exportatrice des pays d'Europe de l'Est, afin de faciliter leur participation au commerce mondial. Des institutions spécialisées telles que l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) ou bien le Centre du commerce international (CIT) à Genève organisent des actions concrètes: amélioration qualitative des produits ou marketing des exportations, par exemple.

 Dans le processus de réforme économique, les investissements privés revêtent une importance centrale. Par le biais de diverses institutions nationales et internationales, la Suisse promeut de manière ciblée les investissements directs privés (établissement de contacts et études de préinvestissement).

Tableau 4

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI
Engagements à fin 2000 par pays (1er, 2e et 3e crédits cadre)

	Coopération technique		Coopération financière (sans garanties de crédit)		Garanties de crédit	
	mio fr.	%	mio fr.	%	mio fr.	%
Europe centrale	198.6	26	407.0	39	123.1	32
Pologne	37.5	5	116.0	11	109.4	29
Hongrie	36.9	5	41.7	4	-	-
Slovaquie	14.6	2	35.5	3	3.8	1
République tchèque	15.5	2	34.4	3	-	-
Lettonie	5.1	1	24.0	2	5.5	1
Lituanie	5.3	1	20.1	2	2.7	1
Estonie	1.6	-	20.0	2	-	-
Slovénie	3.4	-	-	-	1.7	-
Régional	78.5	10	115.2	11	-	-
Europe du Sud-Est	282.9	38	386.4	37	65.8	18
Bulgarie	49.3	7	62.0	6	45.4	12
Bosnie-Herzégovine	59.6	8	61.9	6	-	-
Albanie	53.3	7	62.2	6	-	-
Roumanie	54.3	7	55.9	5	-	-
Macédoine	29.1	4	33.4	3	10.1	3
Yougoslavie (R.F.)	3.8	1	67.4	6	-	-
Croatie	3.6	-	-	-	10.8	3
Régional	29.5	4	43.5	4	-	-
CEI	269.9	36	261.0	25	191.0	50
Russie	78.2	10	67.6	6	101.9	27
Kirghizistan	59.2	8	32.1	3	-	-
Ukraine	16.6	2	44.4	4	30.0	8
Tadjikistan	10.1	1	14.1	1	-	-
Bélarus	-	-	12.3	1	9.1	2
Azerbaïdjan	0.8	-	13.4	1	-	-
Ouzbékistan/Kazakhstan	0.7	-	7.5	1	-	-
Moldova	0.2	-	6.4	1	-	-
Géorgie	2.7	-	3.1	-	-	-
Régional	101.0	13	60.1	6	50.0	13
Total	751.5	100	1'054.5	100	379.9	100

Graphique 2

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI
Engagements à fin 2000

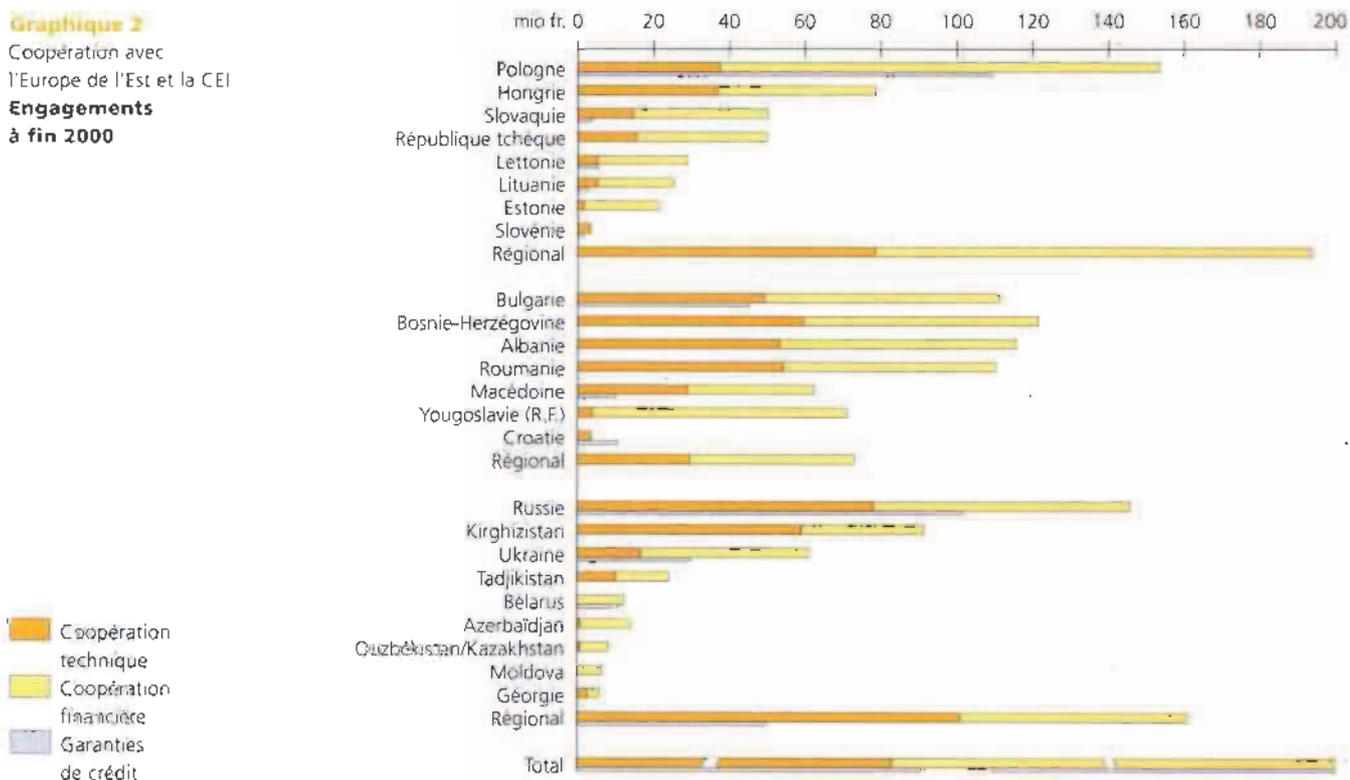


Tableau 5

Coopération avec
l'Europe de l'Est et la CEI
**Répartition sectorielle
des engagements
à fin 2000**
(1er, 2e et 3e
crédits cadre)

	à fin 2000	
	mio fr.	%
Coopération technique		
Politique et organisation de l'Etat	229,3	31
Economie/Formation	117,6	16
Sciences/Culture	108,6	14
Agriculture	104,5	14
Santé/Affaires sociales	104,2	14
Energie/Environnement	87,1	12
Total	751,5	100
Contributions de financement		
Environnement	287,3	34
Energie	178,6	21
Santé	122,6	15
Infrastructures (cadastre, métrologie)	60,7	7
Télécommunications	43,7	5
Secteur bancaire	48,0	6
Transports	21,5	3
Produits agricoles	13,8	2
Autres secteurs	66,2	8
Total	842,6	100

Tableau 6

Coopération avec
l'Europe de l'Est et la CEI
**Garanties de crédit/
Répartition sectorielle
des engagements**

	à fin 2000	
	mio fr.	%
Montant maximum disponible de la garantie	379,9	129
Requêtes approuvées au 31.12.00:		
Industrie des machines	131,2	45
Energie	32,1	11
Transformation des produits agricoles	31,9	11
Industrie textile	26,5	9
Industrie chimique	27,1	9
Télécommunications	17,7	6
Domaines divers	26,8	9
Total	293,7	100

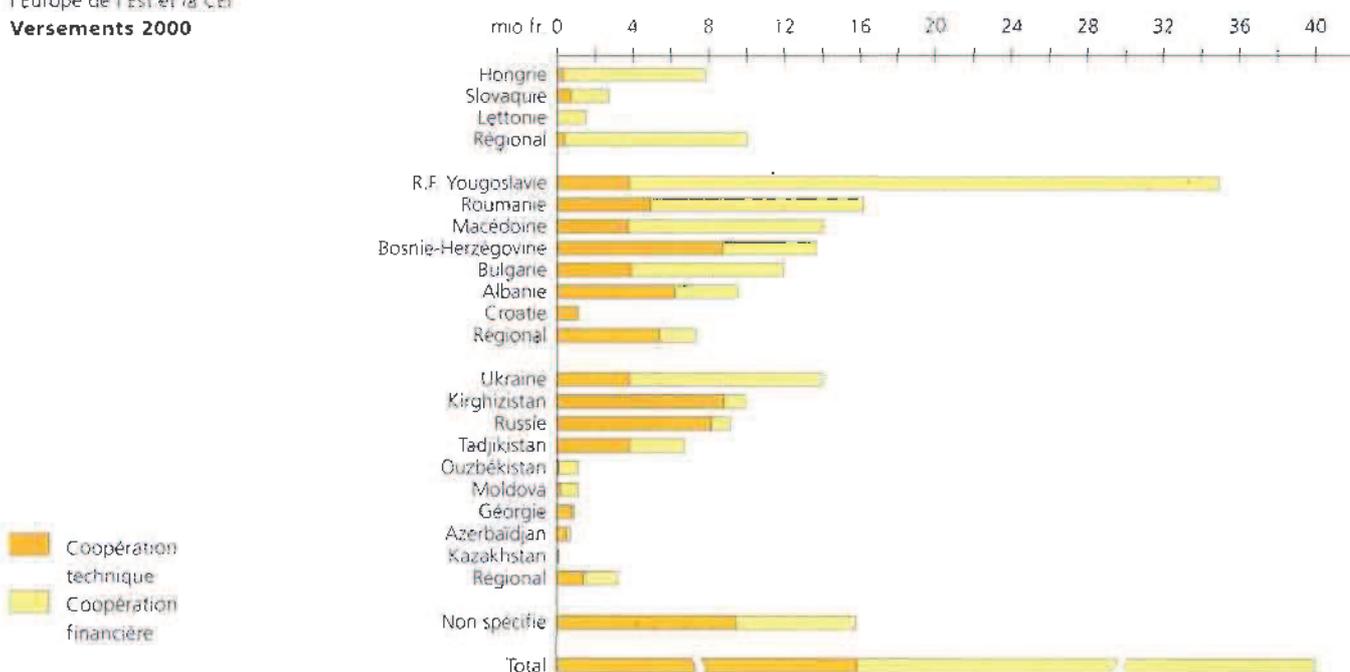
Tableau 7

Coopération avec
l'Europe de l'Est et la CEI
Versements 2000
par pays

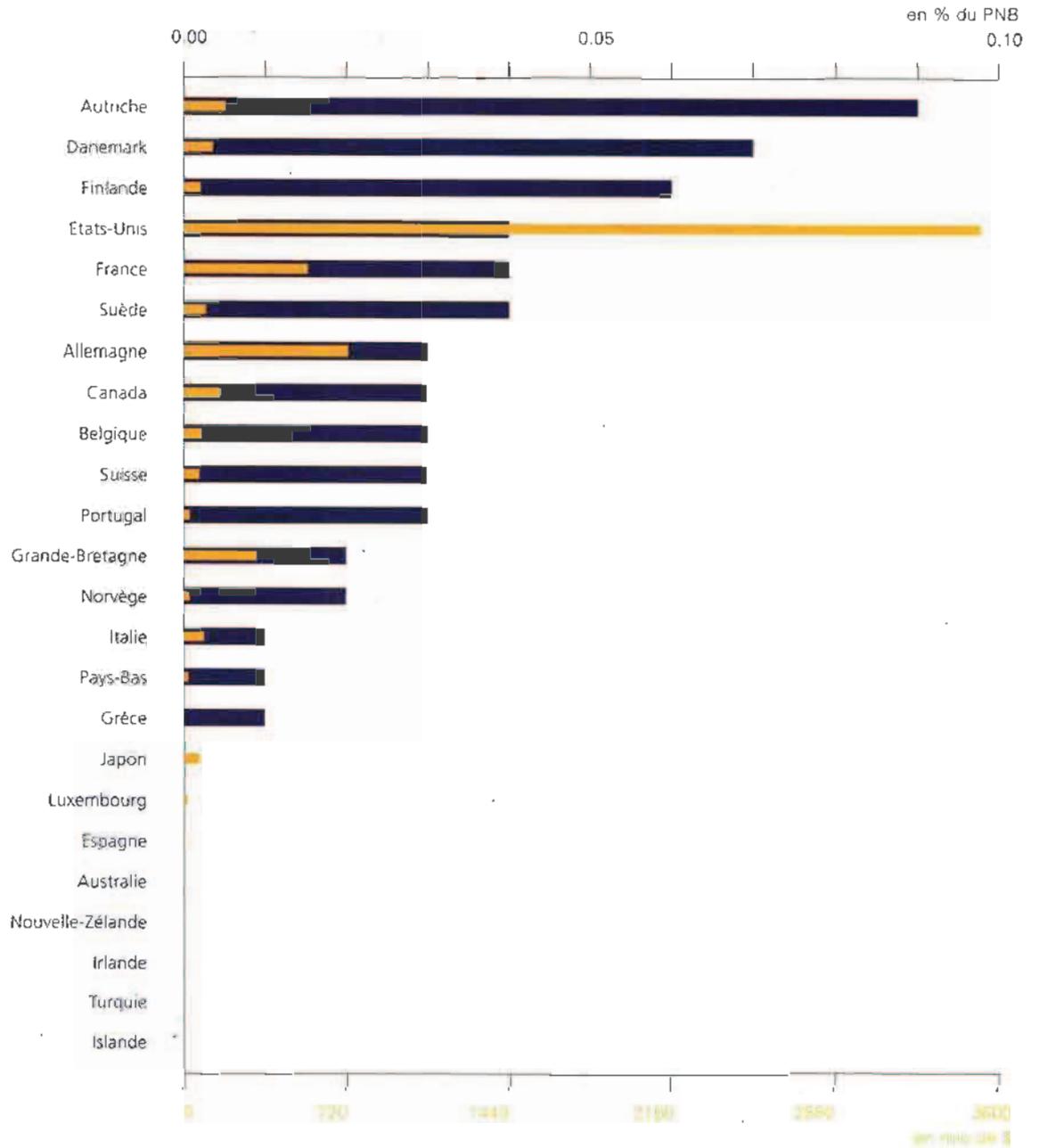
	Coopération technique		Coopération financière sans garantie de crédit	
	mio fr	%	mio fr	%
Europe centrale	1.4	2	20.6	18
Hongrie	0.3		7.5	6
Slovaquie	0.7	1	2.0	2
Lettonie	-		1.5	1
Régional	0.4	1	9.6	8
Europe du Sud-Est	38.1	49	70.7	60
R.F. Yougoslavie (Serbie, y.c. Kosovo; Monténégro)	3.8	5	31.1	26
Roumanie	4.9	6	11.2	9
Macédoine	3.7	5	10.3	9
Bosnie-Herzégovine	8.7	11	4.9	4
Bulgarie	3.9	5	8.0	7
Albanie	6.2	8	3.3	3
Croatie	1.1	1	-	
Régional	5.4	7	1.9	2
CEI	28.0	36	19.5	17
Ukraine	3.8	5	10.2	9
Kirghizistan	8.8	11	1.1	1
Russie	8.1	11	1.0	1
Tadjikistan	3.8	5	2.9	2
Ouzbékistan	0.1		1.0	1
Moldova	0.2		0.9	1
Géorgie	0.8	1	0.1	
Azerbaïdjan	0.5	1	0.2	
Kazakhstan	0.1		-	
Régional	1.4	2	1.8	2
Non spécifié	9.4	12	6.3	5
Total	77.0	100	117.3	100

Graphique 3

Coopération avec
l'Europe de l'Est et la CEI
Versements 2000



Graphique 4
Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI
Déboursements en faveur des pays de l'Europe centrale et de la CEI en provenance des pays membres du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) 1999



Source: OCDE, Paris 2001

■ en % du PNB ■ en millions de dollars

La Suisse agit avec la communauté internationale des Etats

La Suisse est entre autres membre du Conseil de l'Europe, de l'Association européenne de libre-échange (AELÉ) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Créée en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a pour but de soutenir les pays d'Europe de l'Est. La Suisse y a participé, à raison de 400 millions, ce qui représente 2,3% du capital-actions.

La Suisse est en outre membre du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale (BIRD), du G-24 (Groupe des 24 pays industrialisés occidentaux pour la coordination de la coopération avec l'Europe de l'Est), et de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). La Suisse coordonne constamment ses actions en faveur des pays en réforme avec toutes les organisations précitées. Elle réalise également avec celles-ci des projets, par le biais de cofinancements par exemple.

Éditeurs

Direction du développement et de la coopération (DDC),

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), 3003 Berne

Téléphone: 031 322 44 12

Fax: 031 324 13 48

Internet: www.ddc.admin.ch

E-mail: info@deza.admin.ch

Secrétariat d'État à l'économie (seco).

Département fédéral de

l'économie (DFE), 3003 Berne

Téléphone: 031 322 56 56

Fax: 031 322 56 00

Internet: www.seco.admin.ch

E-mail: info@seco.admin.ch

Présentation

Etter Grafik, Zurich

Textes

Ariane Geiser, Neuchâtel

Données statistiques

Etienne Dolfus, DDC

Christiane Sollberger, DDC

Coordination/édition

Catherine Vuffray, DDC

Photos

Laura Hasani (couverture, p. 1, 4, 7)

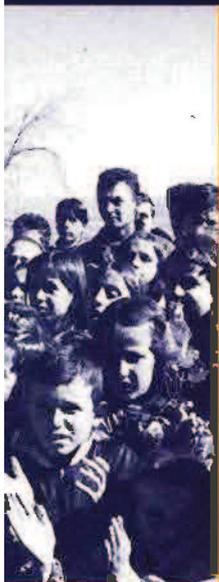
Tony Allen (p. 2, 6, 8)

DDC (p. 3)

Dagmar Vogel (p. 5, 6)

50*103

ISBN 3-905398-83-4



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT **DEZA**
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION **DDC**
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE **DSC**
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION **SDC**
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN **COSUDE**

Staatssekretariat für Wirtschaft
Secrétariat d'Etat à l'économie
Segretariato di Stato dell'economia
State Secretariat for Economic Affairs

s e c o

F

RAPPORT ANNUEL



2000

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA SUISSE

L'**Aide publique suisse au développement** se monte à environ 1,4 milliard de francs par année, soit quelque 0,33 pour cent du Produit national brut ou encore 54 centimes par habitant et par jour. Elle totalise l'ensemble des flux financiers vers les pays en développement, les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, provenant de la Confédération, des cantons et des communes et assortis de conditions de faveur.

Concrètement, quels sont ses **objectifs**? Conformément à la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, elle «soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces.»

En mars 1994, dans son rapport sur les relations Nord-Sud de la Suisse dans les années 90, le Conseil fédéral définissait les lignes directrices de la **politique de développement**. Quatre thèmes principaux en ressortent: la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la prospérité et le renforcement des conditions-cadres du développement durable, l'amélioration de la justice sociale – notamment de la situation des femmes – et, enfin, la protection de l'environnement naturel.

À la Confédération, deux offices fédéraux sont responsables de la conception et de la mise en oeuvre de l'aide au développement: la **Direction du développement et de la coopération (DDC)**, au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le **Secrétariat d'État à l'économie (seco)** au Département fédéral de

l'économie (DFE). Leurs principaux instruments sont: la coopération technique, l'aide financière, les mesures économiques et commerciales, et l'aide humanitaire. La DDC coordonne les actions.

La **DDC** englobe les quatre domaines suivants: la coopération au développement bilatérale, la coopération au développement multilatérale, l'aide humanitaire et la coopération technique avec l'Europe de l'Est. Pour assurer son fonctionnement, la DDC dispose d'un budget annuel d'environ 1,1 milliard de francs et compte plus de 350 collaboratrices et collaborateurs à l'étranger comme en Suisse. La DDC mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations multilatérales, cofinance des programmes d'oeuvres d'entraide suisses et internationales ou leur verse des contributions.

La **coopération au développement** a pour objectif de lutter contre la pauvreté en aidant les personnes concernées à s'aider elles-mêmes. Elle encourage notamment l'accession à l'autonomie économique et politique des États, elle contribue à améliorer les conditions de production, elle aide à surmonter les problèmes écologiques et assure un meilleur accès à la formation et aux soins de santé primaires aux groupes de population les plus défavorisés.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération a pour tâche de sauver des vies et de soulager les souffrances. Grâce au Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC), elle fournit une aide directe à la suite de catastrophes naturelles et lors de conflits armés. Elle apporte aussi son soutien aux organisations humanitaires partenaires.

Pour faciliter le processus de démocratisation et le passage à l'économie de marché dans les pays de l'**Europe**

de l'**Est** et de la Communauté des États indépendants (CEI), la DDC leur offre des transferts de savoir-faire et des conseils spécifiques.

Tandis que l'aide humanitaire est liée au besoin, c'est-à-dire que la Confédération l'accorde là où son besoin se fait le plus sentir, la coopération au développement bilatérale vise avant tout 17 pays et régions dits de concentration et quatre pays à programme spécial, répartis entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Quant à la coopération technique avec l'Europe de l'Est, elle se concentre sur dix pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI. Pour ce qui est de la coopération multilatérale, la DDC collabore notamment avec les institutions des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement. Au total, plus de 900 programmes et projets, prévus sur plusieurs années, sont actuellement en cours.

Pour sa part, le **Secrétariat d'État à l'économie** définit les mesures économiques et commerciales de la coopération au développement: crédits mixtes – faisant intervenir tant la Confédération que les banques suisses – aides à la balance des paiements, efforts de promotion commerciale et, en collaboration avec la communauté internationale, actions pour les produits de base. Un volet substantiel de ces mesures est destiné aux pays d'Europe orientale et de la CEI. Le seco est également le principal acteur de la stratégie de désendettement élaborée en faveur des pays les plus endettés.



SOMMAIRE

AIDE HUMANITAIRE

- 2 **ÉDITORIAL**
Coordination suisse pour une aide plus efficace après les inondations au Mozambique

LE MOZAMBIQUE APRÈS LES INONDATIONS

- 4 **ACTION CONJOINTE**
Coordonner l'aide aux victimes
- 5 **SANTÉ**
Distribuer des médicaments correspondant aux besoins
- 6 **ASSAINISSEMENT**
Assurer l'approvisionnement en eau potable
- 7 **RÔLE DES ONG**
Favoriser le réseau de solidarité locale
- 9 **PARTIE STATISTIQUE**
Tableaux et graphiques

COORDINATION SUISSE POUR UNE AIDE PLUS EFFICACE APRÈS LES INONDATIONS AU MOZAMBIQUE



Les inondations qui ont frappé le Mozambique au début de l'année 2000 ont été les plus graves depuis plus d'un demi-siècle. Elles ont ravagé les cultures et détruit les infrastructures dans cinq provinces du centre et du sud du pays. Plus d'un million de personnes, sur un total de 19 millions d'habitants, ont été directement affectées, la moitié d'entre elles ayant perdu tous leurs biens. Sa longue expérience dans ce pays dit de concentration, où elle est présente depuis 1979, a permis à la Suisse de jouer un rôle déterminant dans l'aide d'urgence apportée aux victimes ainsi que dans les efforts de reconstruction.

De fait, la communauté internationale s'est massivement mobilisée pour pallier les conséquences dramatiques de ce déluge sur l'homme et l'économie. Cette réaction de grande envergure s'explique notamment par le capital de sympathie dont bénéficie le Mozambique. Ce pays, capable de redémarrer après 17 ans de guerre civile, jouit en effet d'une aura de bon élève de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Une politique de réconciliation réussie et d'importantes réformes économiques lui ont permis d'atteindre un taux annuel de croissance de plus de 10 pour cent depuis trois ans.

Autre facteur conduisant au déclenchement de vastes opérations humanitaires: la médiatisation. Les images de la catastrophe, avec par exemple le sauvetage in extremis de la petite Rosita née au sommet d'un arbre, ont fait le tour du monde et suscité des élans de compassion et de solidarité auprès du public. Ces émotions ont permis à la Suisse non officielle d'apporter aux victimes des inondations 18 millions de francs, somme récoltée par la Chaîne du bonheur et par les organisations non gouvernementales (ONG). Avec les 12 millions de la contribution gouvernementale suisse, ce sont en tout une trentaine de millions de francs qui ont été mis à disposition du peuple mozambicain.

Passer de l'urgence à la reconstruction

Dans ce rapport consacré entièrement à l'aide humanitaire suisse au Mozambique, nous avons choisi de montrer quatre aspects significatifs illustrant l'action durant la phase urgente, puis la pose des jalons pour la reconstruction. L'intervention a pu bénéficier de l'apport crucial du bureau de coordination de la Direction du développement et de la coopération (DDC) qui, après ses longues années de présence à Maputo, possède un savoir institutionnel et un vaste réseau.

Le premier article présente l'opération conjointe entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse destinée à approvisionner les populations en eau potable. L'évaluation faite par un spécialiste du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, avec l'appui du personnel de la DDC sur place, a été capitale pour déterminer les priorités et coordonner l'intervention.



Le deuxième exemple montre la collaboration avec Project Hope, une ONG qui, grâce à ses contacts avec l'industrie pharmaceutique, a pu offrir des lots de médicaments au Ministère mozambicain de la santé. La DDC a pris en charge les coûts de coordination et de logistique du projet. Le troisième illustre l'importance de renforcer les compétences locales dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. L'aide humanitaire suisse a su établir un partenariat constructif avec des secteurs clé de l'administration mozambicaine.

Le rôle fondamental des ONG

L'action des ONG est souvent complémentaire de celle du gouvernement. Présentée dans le quatrième article, celle de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) révèle l'ancrage d'une telle organisation dans la société après vingt ans de présence au Mozambique. Les associations locales partenaires de l'OSEO ont apporté une aide rapide aux sinistrés des intempéries puis un soutien efficace dans la phase de reconstruction. La DDC sous-traite une partie de sa politique d'assistance aux ONG qui réalisent des projets renforçant l'autonomie et l'émancipation des communautés de base.

Cet aperçu de l'aide humanitaire suisse doit bien sûr être placé dans le contexte de toute l'intervention internationale au Mozambique. Les donateurs ont adopté des approches communes et la réflexion s'est prolongée sur le développement à long terme. Ils ont ainsi favorisé un bon relais entre le départ des secours d'urgence et les projets de reconstruction et de développement. La coordination des intervenants a été optimale dans le cas mozambicain. Sans l'apport de la communauté internationale, le gouvernement n'aurait pu faire face à l'ampleur du désastre. Les progrès réalisés ces dix dernières années auraient ainsi été remis en question.

Walter Fust
Ambassadeur
Directeur de la DDC

COORDONNER L'AIDE AUX VICTIMES



Savoir-faire

Une répartition des tâches a été décidée entre les trois pays partenaires en fonction de leur savoir-faire. La Suisse s'est chargée de la coordination, alors que l'Allemagne s'occupait du transport des plus de 90 tonnes de matériel et que l'Autriche était responsable de l'alimentation en eau potable et des questions sanitaires. Avant de déployer le personnel, la première étape a consisté en une mission d'évaluation effectuée par un membre du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe.

Ce spécialiste en «emergency management» (gestion de l'urgence) a pu déterminer les lieux d'intervention, après discussions avec les autorités mozambicaines et les représentants d'agences onusiennes. Cinq villes, dont trois situées à proximité du fleuve Limpopo, ont été attribuées à DACH, avec l'établissement d'un centre logistique à Chibuto. Peu après, l'unité autrichienne, forte d'une soixantaine de personnes, arrivait sur le terrain pour fournir de l'eau potable aux personnes sinistrées grâce à des centres de traitement provisoires.

Plusieurs champs d'action

Ce détachement a également œuvré à l'assainissement des points d'eau dévastés par les intempéries, a offert des soins médicaux de base et a apporté une aide aux communes dans les domaines électriques et mécaniques. Plus de 10 000 personnes ont bénéficié de cette intervention DACH. Le bilan est très positif car grâce à l'approvisionnement en eau salubre, les populations déplacées de cette zone ont été en grande partie épargnées par les épidémies de choléra ou d'autres maladies diarrhéiques.

La saison des pluies s'étend généralement de novembre jusqu'en mars au Mozambique. Les averses torrentielles sont la norme et des crues se produisent régulièrement. Cette situation récurrente explique que l'aide internationale ne se soit pas déployée tout de suite après les premières inondations au début février 2000. Le passage d'un cyclone, le 21 février, a amplifié l'étendue du désastre et les secours se sont organisés à large échelle dès les premiers jours de mars.

La mobilisation a alors été spectaculaire et de multiples opérations ont été menées par les organisations non gouvernementales (ONG), les agences des Nations Unies et les armées étrangères. Conscientes de l'importance de la coordination, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont uni leurs efforts en une *joint venture* afin d'acheminer l'aide la plus efficace possible aux régions sinistrées. Cette intervention, appelée DACH, comme les abréviations des trois pays, a notamment permis de réapprovisionner une région en eau potable.

DISTRIBUER DES MÉDICAMENTS CORRESPONDANT
AUX BESOINS

Après des catastrophes naturelles ou lors de conflits, des médicaments parviennent généralement en grande quantité par différents canaux vers les pays en crise. Pourtant, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), entre 15 et 60 pour cent des dons sont inadaptés parce que les médicaments sont périmés, mal étiquetés ou simplement inconnus des respon-

Coordination efficace

Consciente de ce problème, la DDC a financé un projet de coordination entre donateurs et bénéficiaires de médicaments. Elle a ainsi joué les intermédiaires afin qu'une donation de médicaments réponde au mieux aux besoins du pays. Les médicaments, d'une valeur de quatre à cinq millions

pour faire face à l'urgence, soit pour réapprovisionner les stocks normaux. Le projet de la DDC a impliqué le suivi des transports et des dédouanements. Les coûts de logistique ont également été pris en charge par la DDC, mais les frais de l'ensemble ont été modestes: près de 160 000 francs pour l'an 2000



sables de soins de santé locaux. Il en résulte des tonnes de produits inutilisables qui constituent souvent un risque pour l'environnement.

Une telle situation s'est présentée après l'appel d'aide lancé par le gouvernement mozambicain lors des inondations. La majorité des envois de médicaments ont été faits sans concertation préalable avec le Ministère de la santé. Le personnel de ce dernier devait donc commencer, après les déchargements en vrac à l'aéroport de Maputo, un fastidieux travail de tri dans une situation d'urgence avec d'autres priorités.

de dollars, étaient offerts par Project Hope, une organisation non gouvernementale active dans le secteur médical, bénéficiant de l'aide de diverses firmes de l'industrie pharmaceutique. Project Hope fait partie du Partenariat pour des dons médicaux de qualité regroupant des laboratoires pharmaceutiques et des organismes privés bénévoles.

Grâce au contact permanent établi avec le département pharmaceutique du Ministère de la santé, les médicaments ont été envoyés par lots successifs, correspondant en quantité et en qualité aux besoins du pays, soit

Prévention des épidémies

Project Hope ne s'est pas contenté de livrer des médicaments au Mozambique. À la demande des autorités, elle s'est occupée de les canaliser vers le système de distribution. L'objectif de tout le programme était de prévenir des épidémies de malaria, de choléra ou d'autres maladies en diagnostiquant et traitant avec rapidité les cas se présentant pour éviter la contagion. Il a été pratiquement atteint dans les semaines qui ont suivi les inondations. Les cas de maladies étaient en hausse mais n'ont pas débouché sur des épidémies à large échelle.

ASSURER L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE

Cela peut sembler quelque peu paradoxal, mais l'un des problèmes majeurs lors des inondations au Mozambique a été de fournir de l'eau aux populations sinistrées. De l'eau potable afin qu'elles ne consomment pas l'eau insalubre qui les entourait, porteuse de maladies.

Les quantités d'eau qui ont envahi des centaines de milliers d'hectares des provinces du Sud ont submergé et détruit la majorité des sources d'eau. Le réseau de distribution et de pompes a également subi de gros dégâts. Le gouvernement a établi un programme de reconstruction des infrastructures détruites, prévoyant notamment la réhabilitation de petits systèmes d'adduction d'eau, le forage de puits, le curage des systèmes de drainage et la construction de latrines.

Secteur prioritaire

L'approvisionnement en eau et l'amélioration des conditions sanitaires forment l'un des 14 secteurs primordiaux que le gouvernement a défini dans le programme de reconstruction qu'il a présenté les 3 et 4 mai 2000, à Rome, à la communauté des donateurs. Les coûts du programme se montent à 450 millions de dollars, dont 27 millions pour le secteur eau. La DDC s'est engagée à fournir un appui institutionnel à la Direction nationale des eaux (DNA).

Elle a ainsi mis à disposition un expert en gestion de l'urgence chargé d'aider cette Direction à établir une cellule d'urgence. Celle-ci, financée en partie par la DDC, a fonctionné à satisfaction en prenant des mesures pour garantir l'accès en eau potable aux victimes des inondations. Efficacité des résultats et transparence vis-à-vis des donateurs ont contribué au succès. La

cellule a ensuite été responsable de tout le programme de reconstruction dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement en privilégiant la durabilité des nouvelles installations. Elle a joué un rôle de courroie de transmission entre la DNA et les donateurs.

Personnel plus performant

Intégré à cette cellule, un autre expert suisse s'occupe de renforcer les capacités du personnel en place dans l'ensemble des cinq provinces touchées par les inondations. Il assiste notamment les ingénieurs mozambicains dans le domaine du contrôle technique des travaux effectués. Les digues construites pour protéger trois villes des crues du Limpopo ainsi que d'autres ouvrages de protection et de prévention permettront ainsi de minimiser les risques futurs d'inondations.

FAVORISER LE RÉSEAU DE SOLIDARITÉ LOCALE

L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), présente depuis vingt ans au Mozambique, a réussi, grâce en partie à des financements de la DDC, à tisser de nombreux liens avec des associations locales avec lesquelles elle a développé des projets dits «au ras du sol»: soutien à l'agriculture, alphabétisation et formation, information aux femmes sur leurs droits, animation villageoise. L'OSEO concentre ses activités sur deux provinces. Et quand ces régions ont été affectées par les intempéries de l'an 2000, l'OSEO a été en mesure d'organiser rapidement des secours. Passée l'urgence, elle a également pu compter sur la motivation de ses partenaires pour la phase de reconstruction.

Grâce à sa connaissance des structures locales, l'OSEO a pu répondre au mieux aux besoins. Dans un premier temps, il s'est agi d'assurer la survie des sinistrés en leur offrant de la nourriture et un toit provisoire. Un vaste réseau de solidarité s'est mis en place avec la contribution d'organisations féminines, syndicales et d'entraide rurale notamment. Des groupes de travail ont été créés, réunissant des représentants de ces organisations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Ce mode de fonctionnement a permis de développer une bonne compréhension pour la situation des autres ainsi que des recherches communes de solutions.

Agir vite

Condition préalable au déclenchement de l'opération: obtenir l'accord des autorités et en particulier de l'Institut national de gestion des catastrophes. Après ce feu vert, tout a démarré très vite. Des articles de première nécessité tels que vêtements, couvertures et ustensiles ménagers ont été remis aux familles qui avaient tout perdu. Et pratiquement en même temps, des semences et des outils

agricoles ont été distribués. Cette rapidité était nécessaire afin de ne pas perdre l'année agricole. Dès que le terrain n'était plus inondé, il fallait en effet semer du maïs et des haricots afin d'assurer la subsistance quelques mois plus tard.

Cette phase d'urgence a duré trois mois et près de 12 000 familles, soit quelque 70 000 personnes, ont reçu

scolaires et plusieurs écoles avaient été reconstruites.

Développement durable

L'intervention de l'OSEO, financée en partie par la DDC, a eu des répercussions sur l'économie nationale dans la mesure où presque tous les biens distribués ont été achetés sur place. Les nouvelles constructions, avec des stan-



une aide. L'étape de reconstruction lui a succédé, avec pour objectif d'aider les personnes sinistrées à restaurer leurs bases de vie familiales et sociales. L'OSEO a choisi de privilégier quatre domaines: l'amélioration de la situation alimentaire, l'accès à l'eau potable, le soutien à l'éducation et l'aide aux femmes. À la fin 2000, plus de 18 000 enfants avaient reçu des fournitures

dards de qualité plus élevés que dans le passé, ont été confiées à des entreprises locales. La reconstruction et l'amélioration des infrastructures dans les zones rurales dévastées vont aussi servir à compenser le déficit d'équipement des campagnes par rapport aux villes. Le partenariat avec les associations locales a contribué au développement durable de ces régions.



Tableau 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique de la
Suisse en 2000

L'Aide publique au développement (APD) est définie par l'OCDE comme l'ensemble des flux financiers qui

- proviennent d'organismes publics (Confédération, cantons et communes),
- sont accordés à des conditions de faveur (dons ou prêts à taux bonifié),
- ont pour but essentiel le développement économique et social des pays destinataires,
- sont destinés à des pays ou territoires figurant dans la liste établie par l'OCDE.

Cette liste comprend 164 pays et territoires classés "en développement" dont, en Europe, tous les pays de l'ex-Yougoslavie, l'Albanie, la Moldova, Malte et Gibraltar.

L'aide publique répond aux quatre mêmes critères, mais la liste des pays est différente: il s'agit des pays dits en transition, soit 12 pays d'Europe centrale et orientale (y compris la Russie), et 13 pays et territoires en développement considérés comme "plus avancés" (parmi lesquels Israël, Hong Kong, les Bahamas, Singapour).

Sources de financement et instruments (mio fr.)	2000			1999	
	APD bilatérale	APD multilatérale	Aide publique	Total	Total
Confédération	1'039.5	439.3	96.1	1'575.0	1'559.6
Direction du développement et de la coopération (DDC)	763.3	369.1	42.2	1'174.8	1'178.0
Aide humanitaire	228.0	24.5	9.6	262.2	308.7
Coopération au développement ¹⁾	489.7	344.6	1.5	835.8	799.1
Coopération avec l'Est	45.6		31.0	76.7	70.1
Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)	169.2	27.9	52.0	249.2	207.1
Coopération au développement	104.9	27.9		132.8	110.3
Coopération avec l'Est	64.2		52.0	116.3	96.8
Autres départements	106.9	42.1	1.8	150.9	174.4
Cantons et communes	19.9		1.8	21.7	22.6
Aide humanitaire	4.2		0.1	4.4	4.3
Coopération au développement	15.6		1.7	17.3	18.2
Total	1'059.5	439.3	97.9	1'596.8	1'582.3
Dont: Aide humanitaire	311.6	24.5	9.7	346.0	403.5
Coopération au développement	637.9	414.7	5.1	1'057.7	1'011.8
Coopération avec l'Est	109.9		83.1	193.0	166.9
Aide publique au développement (APD)	1'059.5	439.3		1'498.8	1'478.3
PNB				436'093	417'314
Part de l'APD au PNB				0.34 %	0.35 %
Aide publique			97.9	97.9	103.9

¹⁾ La coopération financière multilatérale (Banque mondiale, Banques et Fonds régionaux de développement) est une "tâche commune de la DDC et du seco" (art. 8 al. 1 de l'Ordonnance concernant la coopération au développement du 12.12.1977). Les fonds correspondants figurent au budget de la DDC.

Graphique 1
Vue d'ensemble de
l'Aide publique au
développement (APD)
de la Suisse en 2000

■ coopération
bilatérale: 71%

■ coopération
multilatérale: 29%

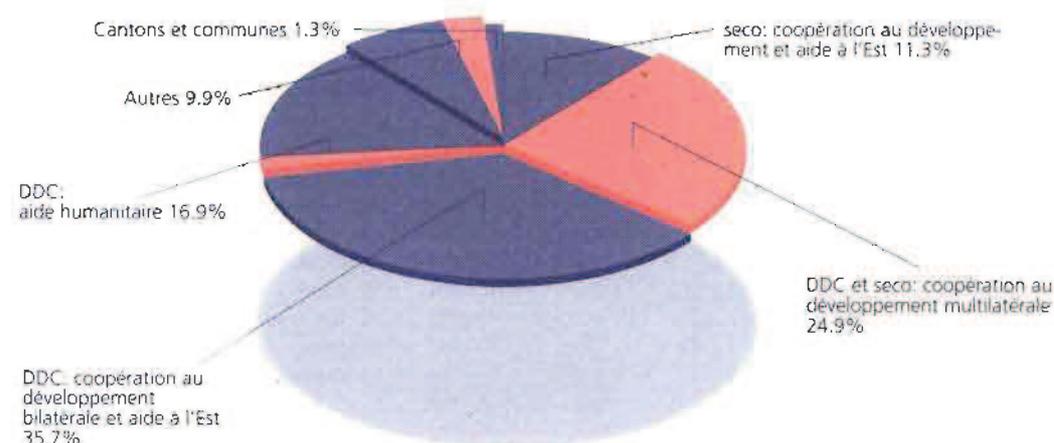


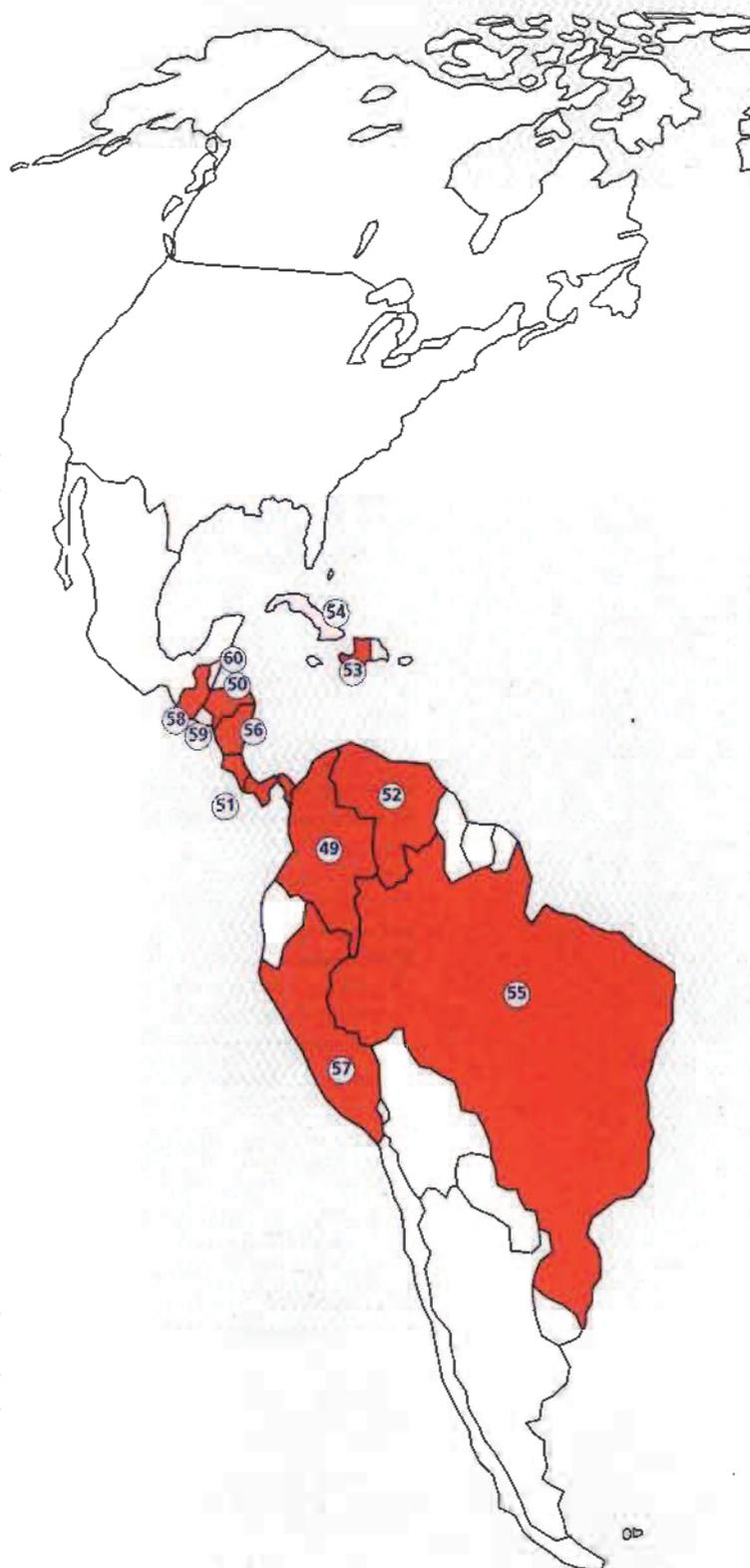
Tableau 2

Aide humanitaire de la Confédération 1998-2000

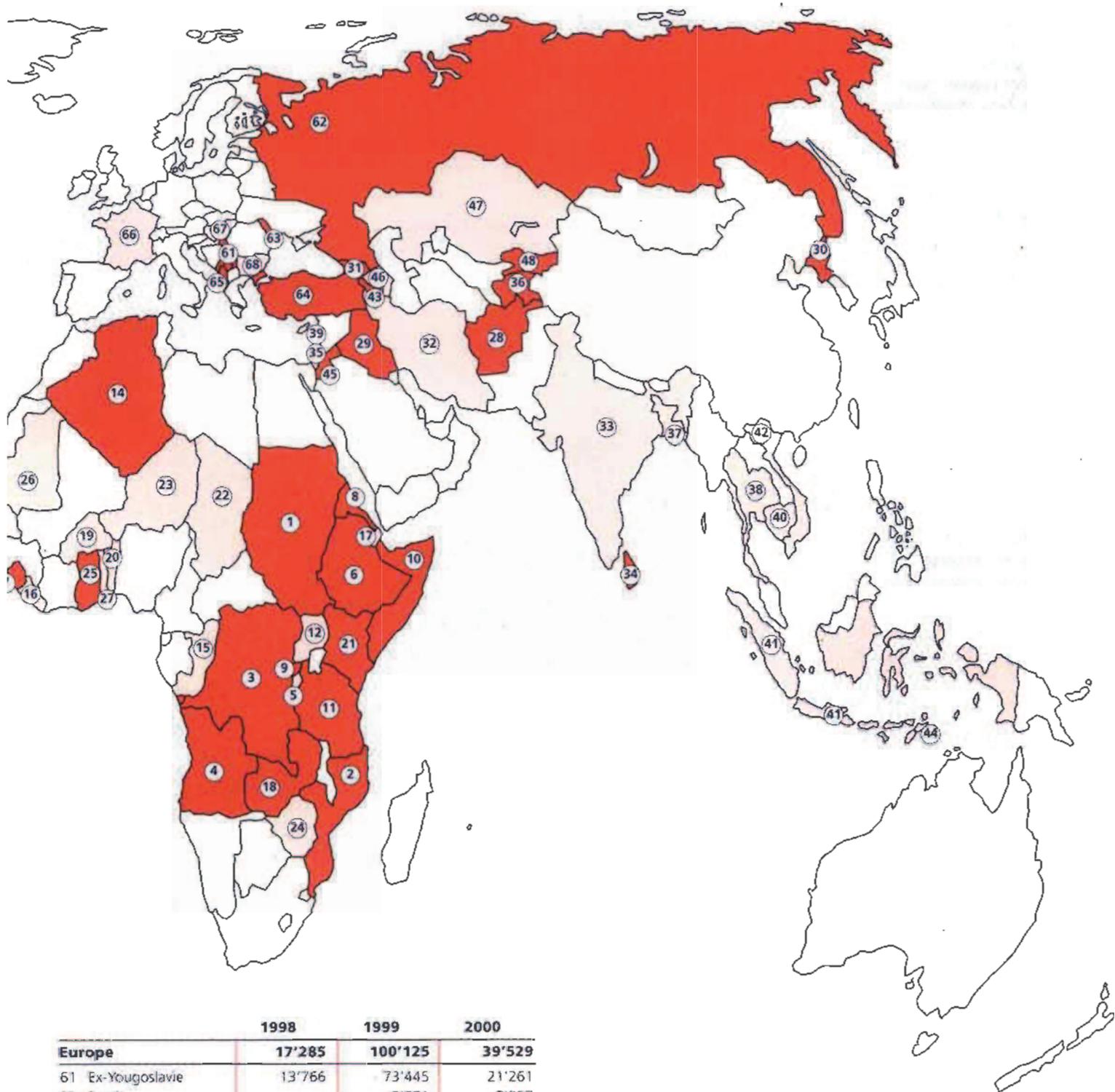
Répartition par continent et par pays d'engagement (milliers fr.)

	1998	1999	2000
Afrique	62'652	59'227	60'873
1 Soudan	8'097	7'433	9'205
2 Mozambique	477	1'207	6'311
3 Congo (R.D.)	2'748	5'418	6'140
4 Angola	7'397	8'642	5'859
5 Burundi	1'930	2'636	4'936
6 Éthiopie	5'643	3'429	4'636
7 Sierra Leone	2'722	4'328	4'337
8 Érythrée	1'880	2'591	2'415
9 Rwanda	4'681	6'996	2'320
10 Somalie	2'211	836	2'312
11 Tanzanie	1'825	3'253	2'272
12 Ouganda	873	1'950	1'554
13 Guinée-Bissau	1'240	120	1'504
14 Algérie	1'113	1'958	1'425
15 Congo (Rép.)	97	585	1'003
16 Libéria	2'945	2'977	757
17 Djibouti	545	-	705
18 Zambie	338	323	552
19 Burkina Faso	823	283	534
20 Bénin	2'021	457	502
21 Kenya	3'667	379	493
22 Tchad	152	35	231
23 Niger	1'294	36	184
24 Zimbabwe	241	197	174
25 Ghana	320	393	159
26 Mauritanie	201	46	147
27 Togo	272	187	132
Projets régionaux	1'318	42	50
Autres pays	5'569	2'475	10

	1998	1999	2000
Asie et Moyen-Orient	34'676	35'123	35'574
28 Afghanistan	4'304	3'882	6'606
29 Irak	2'128	4'628	5'933
30 Corée du Nord	5'624	2'282	3'120
31 Géorgie	3'819	4'548	2'692
32 Iran	505	1'803	2'413
33 Inde	533	1'706	1'796
34 Sri Lanka	1'715	1'605	1'724
35 Israël	200	250	1'500
36 Tadjikistan	2'758	2'995	1'375
37 Bangladesh	783	2'123	1'148
38 Thaïlande	1'826	1'068	959
39 Palestine	130	635	923
40 Cambodge	1'353	25	901
41 Indonésie	288	1'887	782
42 Viêt-nam	72	168	730
43 Arménie	1'900	1'254	564
44 Timor	-	100	500
45 Jordanie	-	61	309
46 Azerbaïdjan	1'281	1'335	295
47 Kazakhstan	-	262	262
48 Kirghizistan	38	166	173
Autres pays	5'409	2'330	862



	1998	1999	2000
Amérique latine	14'470	15'448	12'938
49 Colombie	1'014	1'548	4'660
50 Honduras	39	1'483	2'702
51 Amérique centrale	3'702	3'000	1'412
52 Venezuela	-	740	918
53 Haïti	2'298	1'578	761
54 Cuba	1'435	2'059	702
55 Brésil	1'635	1'052	523
56 Nicaragua	22	728	494
57 Pérou	1'957	1'542	323
58 Guatemala	576	372	207
59 El Salvador	72	-	87
60 Belize	-	-	75
Autres pays	1'717	1'342	66



	1998	1999	2000
Europe	17'285	100'125	39'529
61 Ex-Yougoslavie	13'766	73'445	21'261
62 Russie	-	3'571	7'357
63 Moldova	-	-	1'890
64 Turquie	30	3'170	1'479
65 Albanie	1'508	15'670	1'292
66 France	-	82	634
67 Hongrie	-	-	340
68 Bulgarie	32	317	313
Autres pays	1'946	3'868	4'959
Non ventilé géographiquement¹⁾	74'895	77'145	89'372
Affaires multilatérales	20'104	21'845	24'593
Total aide humanitaire	224'085	308'915	262'881

 Interventions directes et soutien d'organisations partenaires
 Soutien d'organisations partenaires

¹⁾ Comprend la contribution ordinaire au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

AIDE HUMANITAIRE

Tableau 3
Aide humanitaire
de la Confédération

	1999 mio fr.	2000 mio fr.
Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC)	74.6	34.7
Contributions aux organisations internationales et aux ONG suisses	202.3	197.1
Aide alimentaire	31.9	30.9
Total aide humanitaire	308.9	262.8

Graphique 2
Aide humanitaire
de la Confédération

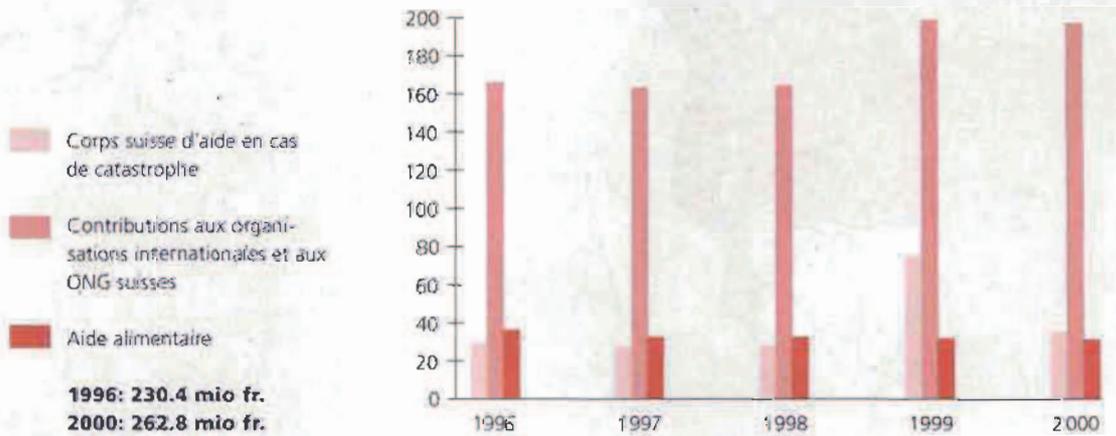


Tableau 4

Aide humanitaire
de la Confédération
**Contributions aux
organisations des
Nations Unies, au CICR
et aux ONG suisses**

	2000				
	Contributions générales en espèces mio fr.	Contributions spécifiques en espèces mio fr.	ASC mio fr.	Aide alimentaire mio fr.	Total mio fr.
Actions directes de l'ASC	-	-	34.7	0.7	35.5
Organisations internationales	24.5	34.5	-	20.3	79.4
Programme alimentaire mondial (PAM)	1.5	9.1	-	19.8	30.5
Haut Commissariat des N.U. pour les réfugiés (HCR)	13.0	9.0	-	-	22.1
Office de secours des N.U. pour les réfugiés de Palestine (UNRWA)	9.2	-	-	-	9.2
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	0.2	4.2	-	-	4.5
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	0.5	1.0	-	-	1.5
Autres organisations des N.U.	-	11.0	-	0.4	11.5
Organisations de la Croix-Rouge	67.2	41.1	-	0.3	108.7
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	67.2	34.3	-	-	101.5
Croix-Rouge suisse (CRS)	-	6.8	-	0.3	7.1
ONG suisses	-	29.4	-	9.5	38.9
Caritas	-	3.2	-	3.6	6.9
Terre des Hommes Lausanne	-	3.1	-	0.7	3.8
Entraide protestante suisse (EPER)	-	1.4	-	0.6	2.1
Médecins sans Frontières (MSF)	-	0.9	-	-	0.9
ADRA	-	0.8	-	0.6	1.5
Medair	-	1.3	-	-	1.3
Armée du Salut	-	0.2	-	1.1	1.3
Autres ONG et actions directes	-	18.1	-	2.7	20.9
Total aide humanitaire	91.8	105.1	34.7	30.9	262.7

Tableau 5Aide humanitaire de
la Confédération**Principales interven-
tions du Corps suisse
d'aide en cas de
catastrophe (ASC)
2000**

Pays	Causes de l'intervention	Type d'aide	Organisations partenaires	Membres de l'ASC
Afrique				
Ethiopie	Guerre	Prévention de crises, sécurité alimentaire	PNUD	4
Angola	Guerre civile	Aide d'urgence, soutien logistique	CICR, Buco	5
Burkina Faso	Prévention	Evaluation	OMS	1
Congo (R.D.)	Rébellion	Réhabilitation d'infrastructures	ONG, OMS	3
Djibouti	Réfugiés	Réhabilitation de routes	PAM	2
Erythrée	Guerre	Aide d'urgence	PNUD, PAM	3
Ghana	Sécheresse	Approvisionnement en eau potable	Autorités locales	3
Kenya	Phase d'après-guerre	Coordination de l'aide humanitaire "Grands Lacs"	HCR	1
Liberia	Retour de réfugiés	Réhabilitation de routes	PAM	2
Madagascar	Inondations	Aide d'urgence	PAM	2
Mozambique	Inondations	Aide humanitaire	Buco	8
Rwanda	Retour de réfugiés	Formation médicale, reconstruction	Buco, autorités locales	4
Sierra Leone	Retour de réfugiés	Aide d'urgence	HCR	2
Soudan	Guerre civile	Approvisionnement en eau potable, santé, aide alimentaire	UNICEF, PAM	8
Tanzanie	Réfugiés	Energie alternative, aide alimentaire	HCR	1
Tunisie	Prévention	INSARAG, groupe reg. Europe/Afrique	OCHA	3
Moyen-Orient				
Irak	Guerre du Golfe	"Monitoring" d'un programme d'aide	Caritas	1
Jordanie	Réfugiés	Processus de réforme UNRWA	Gouvernement	2
Liban	Réfugiés	"Assessment Mission"	UNRWA	1
Syrie	Réfugiés	Planification "Camp Rehabilitation"	UNRWA	9
Asie centrale/Asie				
Afghanistan	Réfugiés	Rapatriement de réfugiés	OIM, autorités locales	2
Inde	Cyclone	Evaluation/reconstruction	Autorités locales	1
Indonésie	Tremblement de terre	Evaluation	UNDAC	2
Kirghizistan	Prévention de conflits	"Monitoring" de l'Aide humanitaire de la Confédération	Buco	1
Pakistan	Prévention	Evaluation	OMS	2
Sri Lanka	Guerre civile	Evaluation	Buco	1
Ouzbékistan	Epidémies	Prévention	OMS	11
Amérique latine				
Brésil	Programme pour enfants	Evaluation Brascri	Autorités locales	2
Haïti	Crise structurelle	Réhabilitation d'hôpitaux, évaluation	ONG	3
Honduras	Cyclone Mitch	Reconstruction, prévention	PNUD, Buco	5
Colombie	Réfugiés	Coord. programme pour les déplacés de la violence dans l'Est	Autorités locales	2
Nicaragua	Cyclone Mitch	Reconstruction, prévention	PNUD, Buco	3
Pérou	Prévention/dangers géologiques	Prévention	Partenaires locaux	1
Venezuela	Inondations	Prévention	PNUD	5

Europe et CEI				
Albanie	Réfugiés	Abris pour l'hiver, remise en état d'écoles, "Cash for Shelter", petits projets reconstruction, eau	ONG, EPER, HCR, gouvernement	9
Bosnie-Herzégovine	Phase d'après-guerre	Reconstruction, réinsertion	HCR, gouvernement	12
Monténégro	Phase d'après-guerre	Reconstruction	HCR, UNICEF	2
Serbie	Phase d'après-guerre	Reconstruction, aide d'urgence, "Cash for Shelter", réinsertion	HCR, PNUE, ONG	39
France	Ouragan Lothar	Approvisionnement en électricité	Partenaires locaux	1
Géorgie	Phase d'après-guerre	Reconstruction d'écoles	Autorités locales, HCR	4
Kosovo	Phase d'après-guerre	Aide d'urgence, reconstruction	ODR, MINUK	52
Croatie	Réfugiés, phase d'après-guerre	Reconstruction	Autorités locales	2
Macédoine	Réfugiés	"Cash for Shelter", petits projets construction, eau	HCR, ONG	2
Moldova	Crise structurelle	Approvisionnement en eau potable, aide d'urgence	Gouvernement, autorités locales	9
Fédération russe	Phase d'après-guerre	"Cash for Shelter"	HCR	6
Roumanie	Catastrophe environnementale	"Assessment"	OCHA	3
Slovénie	Coopération internationale	Evaluation des interventions de la Chaîne de sauvetage	IRO	2
Turquie	Tremblement de terre	Prévention	Autorités locales	17
Ukraine	Inondations	Prévention, soutien Bucu, reconstruction de barrages	Bucu	5
Hongrie	Inondations, catastrophe environ.	Prévention	PNUE, OCHA	9
Total 280 interventions dans 50 pays				

En 2000, un total de 361 contrats ont été conclus, dont 280 seulement concernaient des interventions à l'étranger. Les autres contrats portaient sur des travaux, réalisés en Suisse, en relation avec des projets à l'étranger.

Abréviations: Bucu: Bureau de coordination de la DDC – CICR: Comité international de la Croix-Rouge – EPER: Entraide protestante suisse – HCR: Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – IRO: Organisation internationale des chiens de catastrophe – MINUK: Mission intérimaire des N.U. au Kosovo – OCHA: Bureau de la coordination des affaires humanitaires – ODR: Office fédéral des réfugiés – OIM: Organisation internationale pour les migrations – OMS: Organisation mondiale de la santé – ONG: Organisations non gouvernementales – PAM: Programme alimentaire mondial – PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement – PNUE: Programme des Nations Unies pour l'environnement – UNDAC: United Nations Disaster Assessment and Coordination – UNICEF: Fonds international de secours à l'enfance – UNRWA: Office de secours des N.U. pour les réfugiés de Palestine

Tableau 6
Aide humanitaire
de la Confédération
Aide alimentaire
par produit

	2000	
	Quantité en tonnes	mio fr.
Produits laitiers suisses	2'558	17.0
Lait en poudre (entier)	621	
Lait en poudre (écrémé)	921	
Fromage fondu	266	
Autres	750	
Céréales	21'962	14.0
Riz	4'721	
Mais	5'396	
Blé et farine	11'845	
Total aide alimentaire	24'520	31.0



Éditeur

Direction du développement et de la
coopération (DDC),

Département fédéral des affaires
étrangères (DFAE), 3003 Berne

Téléphone: 031 322 44 12

Fax 031 324 13 48

Internet: www.ddc.admin.ch

www.skh.ch

E-mail: info@deza.admin.ch

Présentation

Etter Grafik, Zurich

Textes

Ariane Geiser, Neuchâtel

Données statistiques

Etienne Dollfus, DDC

Christiane Sollberger, DDC

Rédaction/coordination

Catherine Vuffray, DDC

Photos

Keystone

50'103

ISBN 3-905398-79-6



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT **DEZA**
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION **DDC**
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE **DSC**
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION **SDC**
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN **COSUDE**